



État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – Décembre 2025

En décembre, les cumuls mensuels de pluie sont presque partout inférieurs aux normales. Le nord et l'ouest de la région sont marqués par des déficits importants tandis que le sud-est du Loiret et le Cher connaissent des quantités proches des normales. L'hydraulcité des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire reste majoritairement sous la normale du mois. Cependant, une large part de ceux-ci affichent des valeurs de saison. C'est à l'amont des bassins du Loir et de l'Eure et à l'amont de l'Eure que sont rencontrés les déficits d'écoulement les plus sévères. Les valeurs les plus élevées de débit se trouvent parmi les cours d'eau naissant dans les collines du Sancerrois qui ont été bien arrosées. L'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure favorable avec des niveaux de saison ou supérieurs pour la très grande majorité des stations suivies. Les situations des nappes du Cénomanien et du Jurassique supérieur sont moins avantageuses, avec des niveaux majoritairement sous les moyennes de saison. La recharge des nappes est d'ampleur variable du fait de pluies efficaces inégalement réparties et de l'inertie de certaines nappes. Elle est en cours, bien que modérément soutenue sur les nappes les plus réactives : celles du Jurassique mais aussi de la Beauce, dans le Fusain et le Montargois.

Pluviométrie et état des sols : le cumul moyen régional des précipitations de décembre est inférieur de 37 % à la normale du mois, il totalise près de 47 mm. Les passages pluvieux, nombreux lors de la première partie du mois, n'apportent cependant que peu de pluie, notamment sur le nord et l'ouest de la région, où les cumuls sont fortement déficitaires. Le sud-est du Loiret et les trois-quarts nord du Cher sont plus favorisés par les pluies et connaissent des valeurs proches des normales. Les cumuls mensuels départementaux indiquent que tous les départements sont déficitaires en pluie. Ils sont les moins éloignés de la normale dans le Cher (-14 %) et le Loiret (-31 %). Les déficits sont plus élevés dans l'Indre (-42 %), dans le Loir-et-Cher (-44 %) et en Indre-et-Loire (-46 %). Ils valent moins de la moitié de la normale en Eure-et-Loir avec un déficit de -52 %. Les conditions de sol les plus sèches se retrouvent en Eure-et-Loir et sur la façade ouest de la région. Les sols du nord et de l'ouest de l'Indre, du sud du Loir-et-Cher, du Cher et sud-est du Loiret sont plus humides que la normale.

Écoulements des rivières : les débits moyens mensuels de la majorité des cours d'eau (57 %) suivis de la région Centre-Val de Loire sont sous les moyennes de saison. Cependant, un peu plus de la moitié des stations (52%) affichent des valeurs d'hydraulcité autour de la moyenne avec des débits de plus ou moins 25 % par rapport celle-ci. 38 % des stations connaissent des déficits d'écoulement d'au moins 25 %. 6 stations voient leur déficit dépasser 60 %, elles relèvent de l'amont des bassins du Loir et de l'Eure. 7 stations ont des écoulements à minima supérieurs de 25 % à la normale, elles concernent l'Aigre et le Cher à Vierzon ainsi que ses affluents, le Moulon et l'Yèvre qui ont bénéficié d'une pluviométrie plus abondante sur les collines du Sancerrois à l'instar de la Nère, de la Grande Sauldre et de la Vauvise. L'axe Loire-Allier présente quant à lui des valeurs qui sont normales ou un peu au-delà de celles-ci comme à Tours et Langeais. Coté Seine, les valeurs d'hydraulcité sont de saison dans le bassin du Loing et de l'Essonne mais elles sont en deçà dans celui de l'Eure. Au sud de la Loire, celles des bassins de l'Indre et de la Creuse comme celui de la Vienne sont plutôt faibles. Celles du Cher sont proches des normales ou un peu au-delà comme à Vierzon. À l'exception des bassins du Loir et de l'Eure où quelques stations affichent des débits de base soulignant un état sec ou très sec, la grande majorité des cours d'eau connaissent des minima qui relèvent d'une situation humide, voire très humide pour le Cher et le bassin des Sauldre.

Niveaux des nappes : La moitié des piézomètres accusent en décembre une baisse de leurs niveaux tandis que 10 % des ouvrages affichent une stabilité de leur cote sur le mois et que 40 % sont haussiers. Comme le mois précédent, ce sont principalement les ouvrages relevant du Jurassique supérieur qui enregistrent une tendance à la hausse et ce pour près de 73 % des stations. Toutes nappes confondues, ce sont un peu plus de la moitié (52 %) des stations qui arborent à minima un niveau de saison. Les cotes élevées à très élevées comptent pour 21 % des ouvrages qui relèvent principalement des nappes des Calcaires libres de Beauce et de la Craie. Les niveaux faibles à très faibles regroupent un cinquième des stations et concernent principalement les nappes du Cénomanien et dans une moindre mesure, du Jurassique. La situation des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie, malgré une tendance majoritairement baissière des niveaux, reste avantageuse avec des cotes de saison ou supérieures pour un peu plus des trois-quarts des stations. La recharge des nappes est d'ampleur variable du fait de pluies efficaces inégalement réparties et de l'inertie de certaines nappes. Elle est en cours, bien que modérément soutenue sur les nappes les plus réactives : celles du Jurassique mais aussi de la Beauce, dans le Fusain et le Montargois.

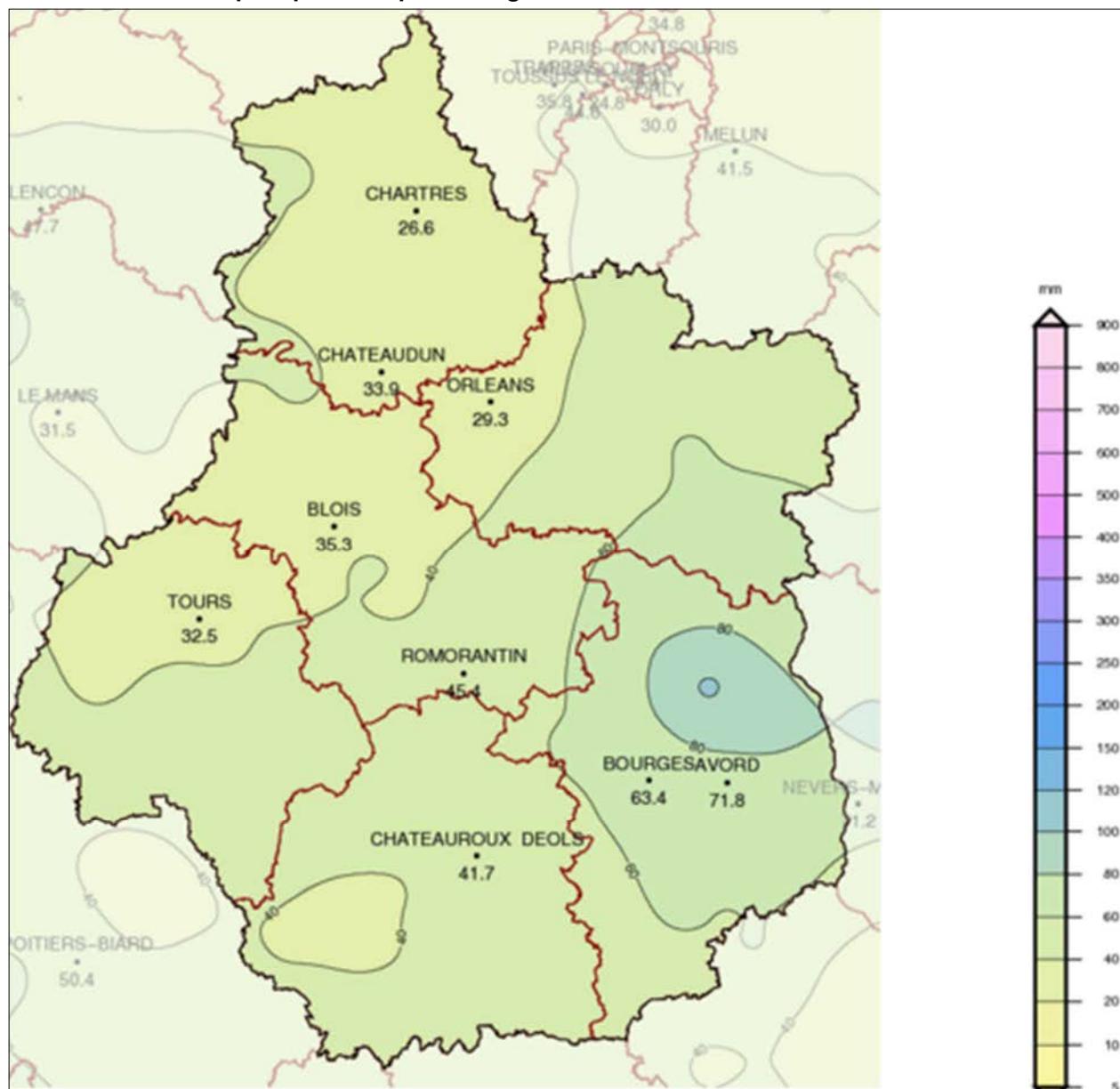
Le prochain bulletin de situation hydrologique paraîtra en semaine 7 de 2026

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire - DREAL Centre-Val de Loire – 13 janvier 2026 2025

Le bilan météorologique de décembre 2025

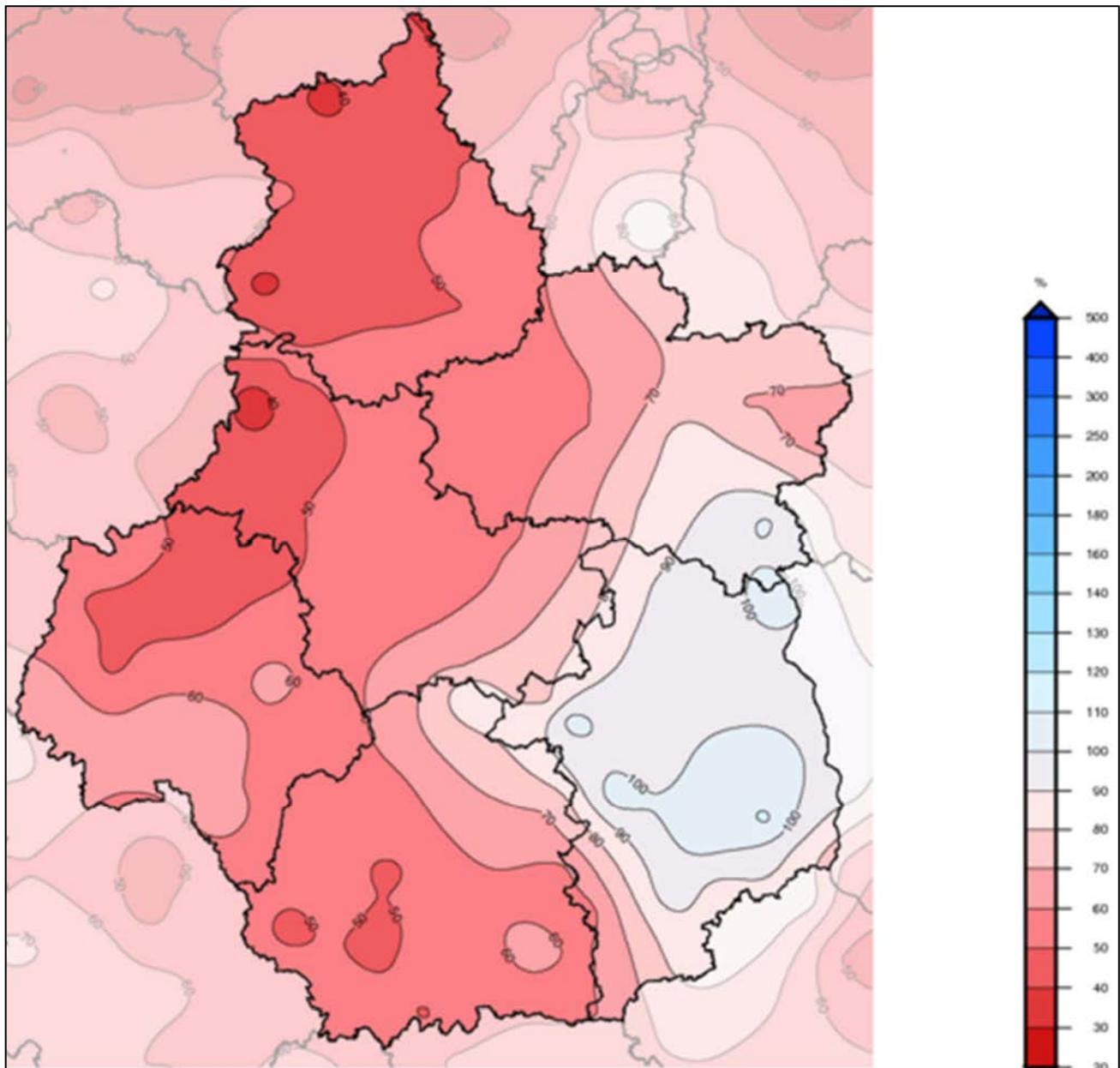
La première partie du mois voit un temps perturbé à l'origine de nombreux passages pluvieux mais les quantités de pluie restent limitées et la dernière décennie de décembre marquée par des conditions anticycloniques reste le plus souvent sèche notamment à partir du 22 décembre. Le nombre de jours de pluie (> 1mm), en moyenne de 11 sur la région, fluctue de 6 à Chartres et 7 à Orléans à 10 à Bourges et 11 à Avord. Sur le mois, les cumuls sont assez faibles en général de 25 mm à 50 mm soit des déficits de -20 % à -60 %. Dans le détail, ils varient sur la région d'un facteur de 1 à 4 avec près de 24 mm à Laons (28) et 26 mm à Choue (41) tandis que l'on enregistre plus de 100 mm sur les collines du Sancerrois dans le secteur d'Henrichmont. Les déficits les plus élevés sont observés dans le nord de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher où les cumuls n'atteignent que 40 % de la normale. La majeure partie du Cher et le sud-est du Loiret avec des cumuls de 60 mm à 100 mm affichent des valeurs proches de celles de saison. Au final, le cumul pluviométrique mensuel régional est sous la normale de 37 % avec près de 47 mm recueillis.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en décembre 2025 - Météo-France



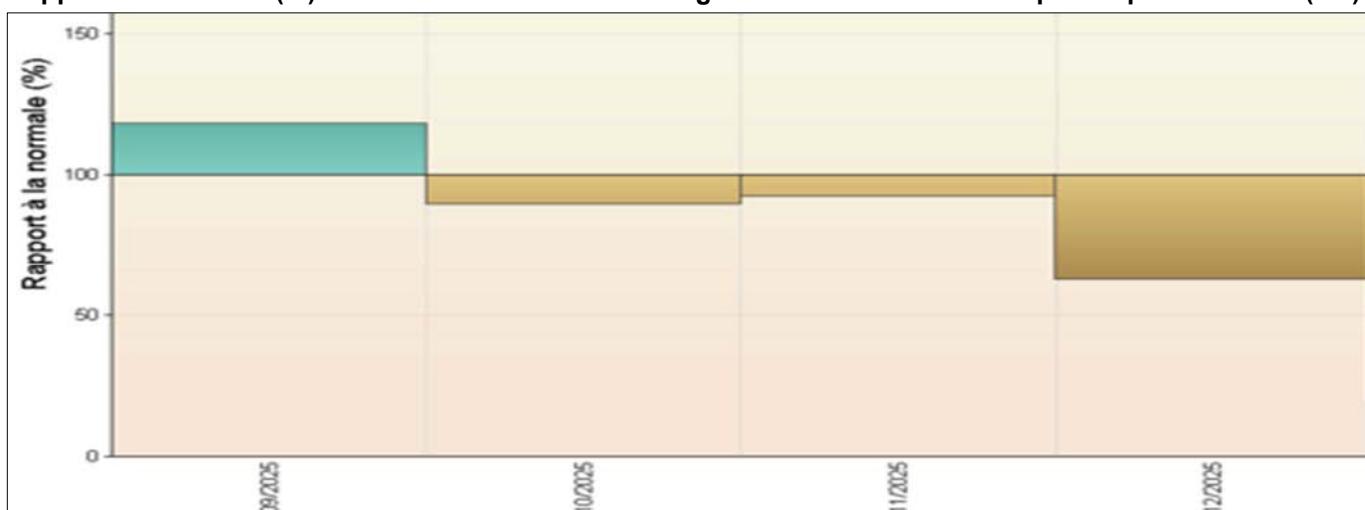
Les cumuls mensuels agrégés par département en décembre varient du simple au double. Ils indiquent que le Cher, département le plus arrosé, a reçu en moyenne 66 mm contre une normale de 77 mm soit un manque moyen de 14%. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 33 mm vaut à peine la moitié de la normale (68,8 mm). Dans l'Indre, les 45 mm cumulés en moyenne sont en deçà de la normale (77,9 mm) de 42 %. En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à près de 41 mm pour une normale à 75,5 mm soit un déficit de 46 %. Avec une lame d'eau moyenne de 41 mm pour une normale de 73,3 mm, le Loir-et-Cher est déficitaire de 44 %. Dans le Loiret, le cumul moyen atteint 49 mm soit une valeur de 31 % sous la normale (71,5 mm).

La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 des cumuls de pluie de décembre renseigne sur les écarts à la normale des cumuls mensuels de pluie. Elle est indicative de déficits à la normale de 50 % sur le nord-ouest de la région et qui dépassent localement les 60 %. Elle montre que des valeurs normales ou proches de celles-ci sont rencontrées dans le sud-est du Loiret ainsi que sur l'essentiel du territoire du Cher.

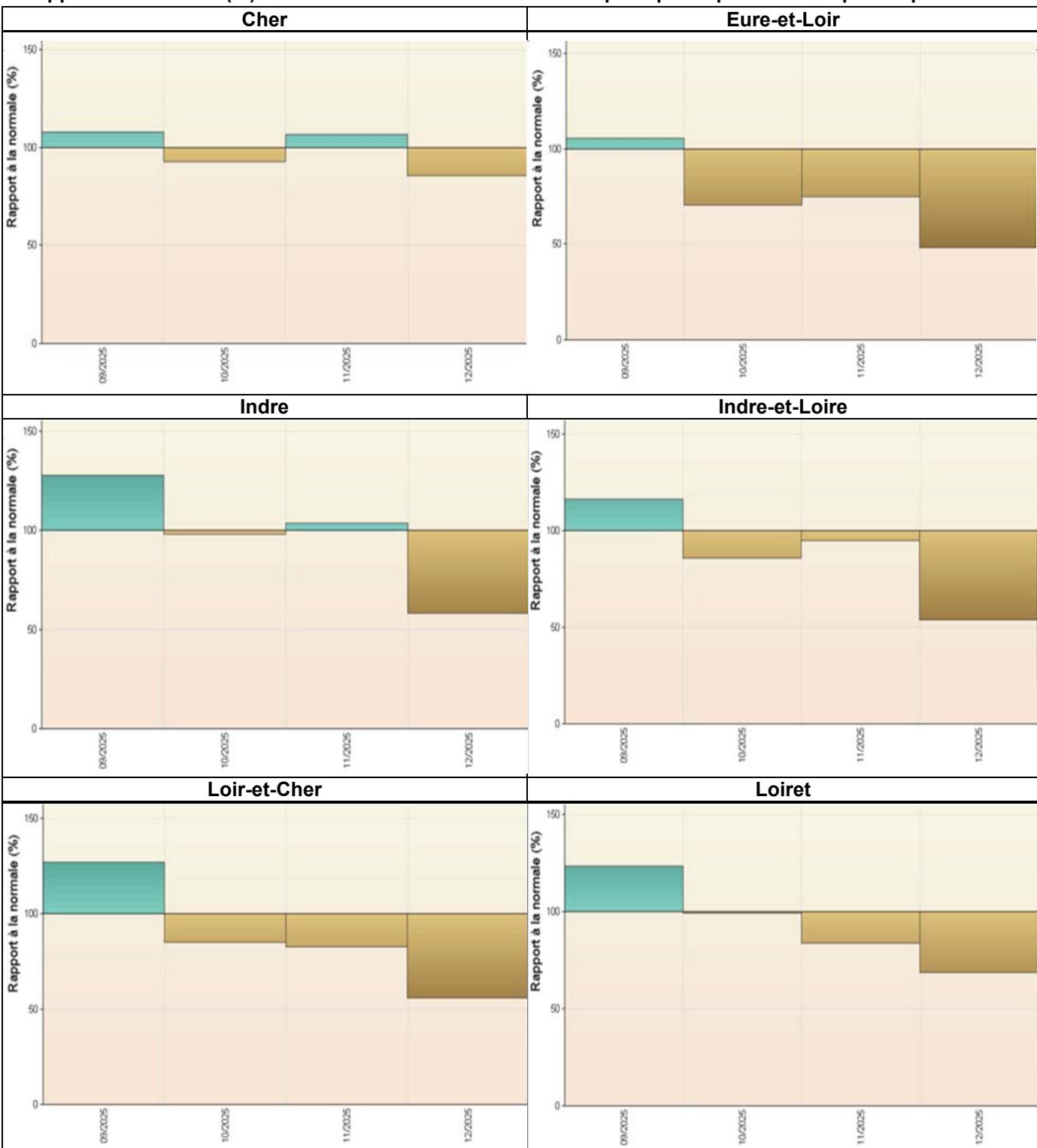


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020. En décembre, les précipitations sur la région Centre-Val de Loire atteignent 63 % de la normale, mais les écarts montrent l'opposition entre le sud-est régional avec des valeurs quasi normales et où les déficits sont réduits et les deux tiers ouest de la région affectée par des déficits moyens supérieurs à 40 % comme en Eure-et-Loir, dans le Loir-et-Cher, en Indre-et-Loire et dans l'Indre.

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2025 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2025



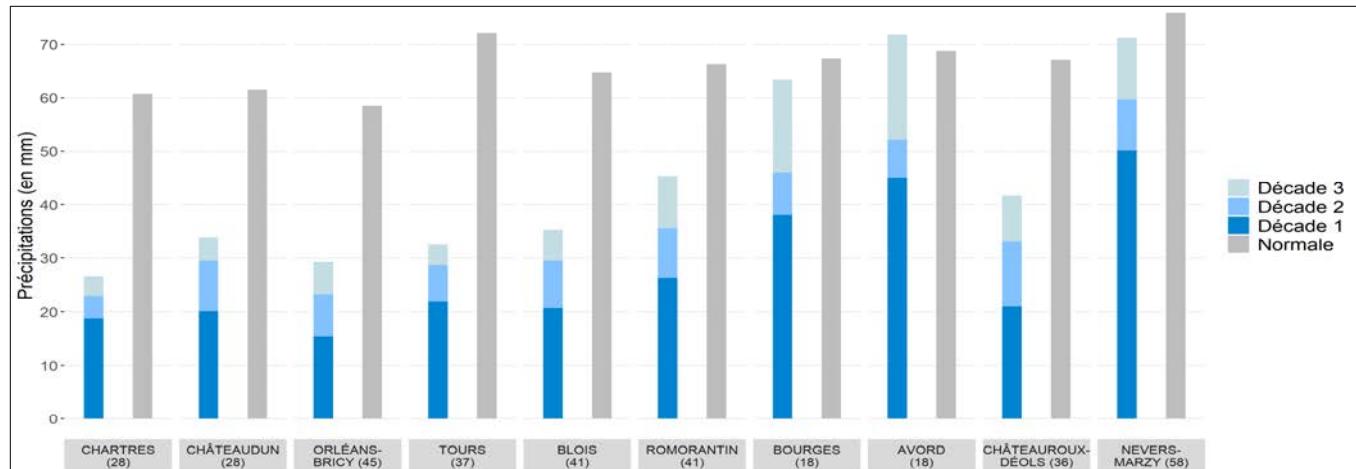
Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois éoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Il indique que les précipitations enregistrées ont été plus nombreuses en première décade et que les quantités de pluie ont été limitées le reste du mois à l'exception des cumuls importants à Bourges et Avord le 21 du mois. Il signale les déficits qui concernent neuf stations sur dix parmi celles suivies.

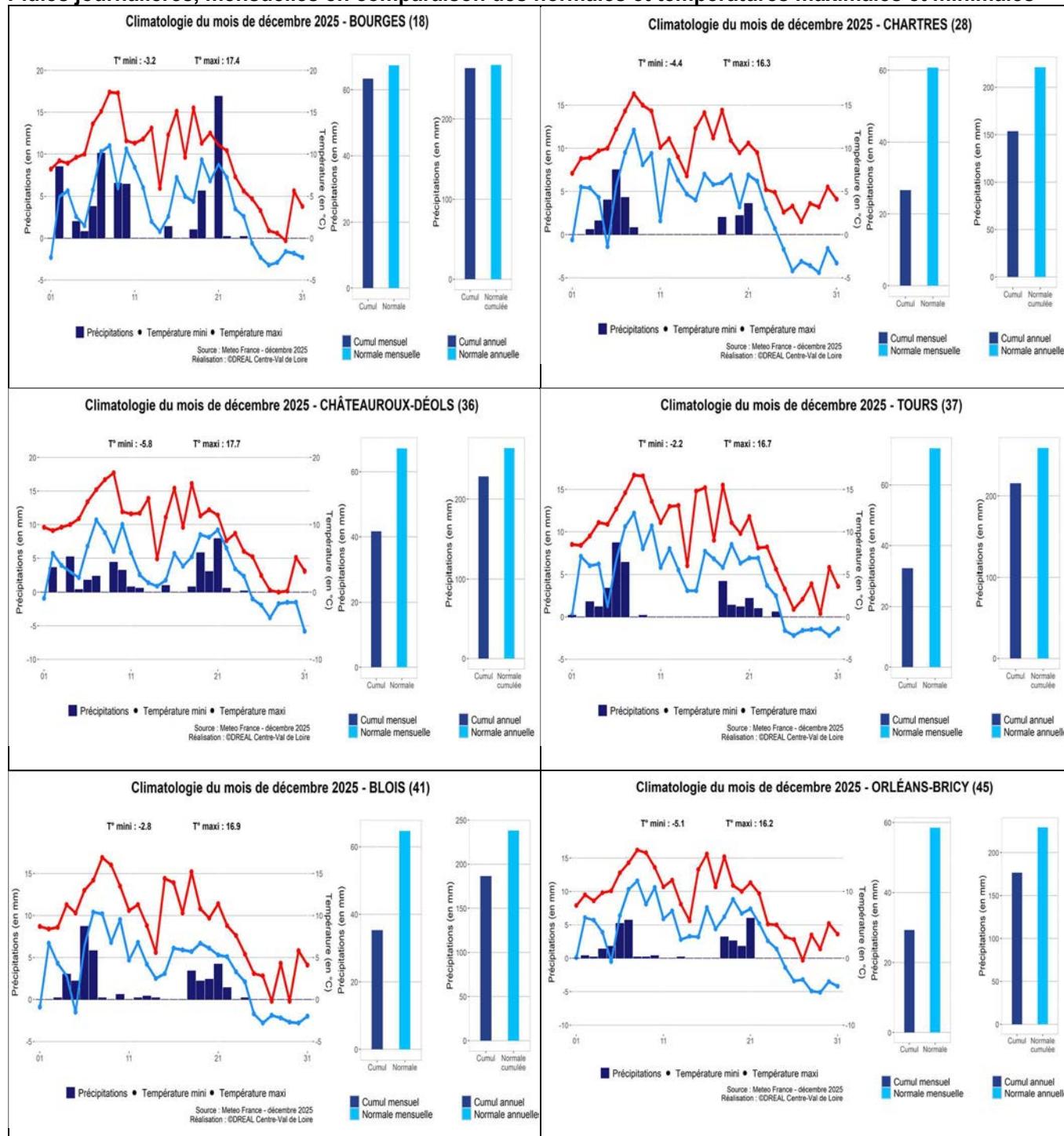
Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en décembre aux principales stations de la région varient de près de 27 mm (Chartres) à 72 mm (Avord). À l'exception des cumuls qui excèdent la normale à Avord ou qui en sont proches comme à Bourges (-6 % avec 63 mm), les quantités de pluie recueillies en décembre dans les autres stations sont en deçà. Le déficit atteint -56 % à Chartres, -55 % à Tours (32 mm), -50 % à Orléans (29 mm), -45 % à Châteaudun (34 mm) et Blois (35 mm), -38 % à Châteauroux -(42 mm) et -32 % à Romorantin avec 45 mm. Si les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont normaux à Avord ou quasi à Bourges et Romorantin, ils s'en éloignent à Chartres (-30%), Orléans (-23 %) ; Blois (-22 %), Châteaudun (-21 %), Tours (-17 %) et Châteauroux (-14 %).

Précipitations mensuelles de décembre 2025 regroupées par décennie, et, comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

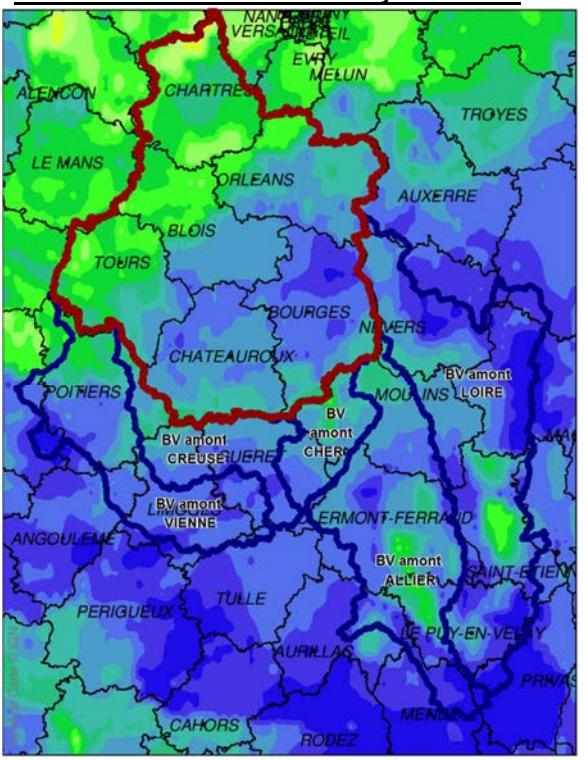


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



État d'humidité des sols

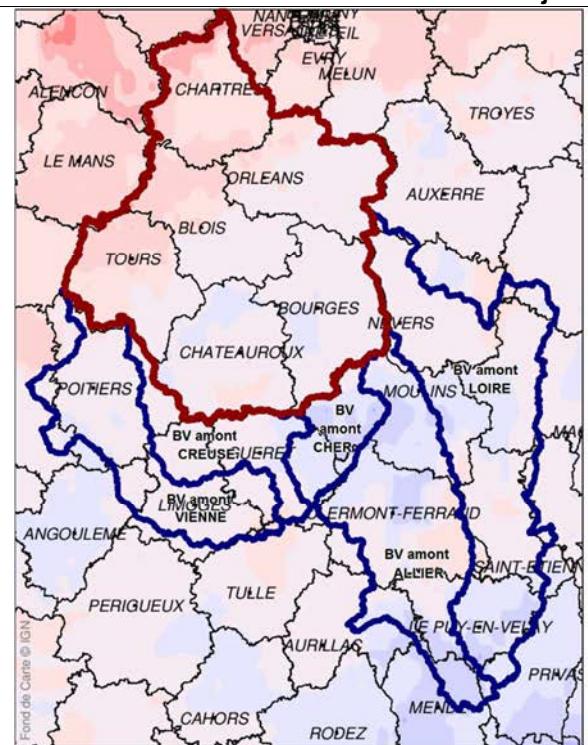
Indice d'humidité des sols au 1^{er}janvier 2026



Au 1^{er} janvier 2026, les sols du bassin Loire amont présentent des conditions humides, avec un indice proche de 1, dans le Puy-de-Dôme, sur le Morvan, en Bourgogne, notamment dans le secteur des monts du Maconnais et du Charolais, mais surtout sur le sud du bassin qui a été copieusement arrosé en décembre. Ils sont plus secs dans le nord-ouest du bassin amont du Cher, dans la vallée de la Loire de Montrond-les-Bains à Feurs, dans la vallée de l'Allier d'Issoire à Brioude. Globalement, les sols sont dans une situation assez proche de la normale avec un écart compris entre -10 % et +10 %. Ils sont plus secs sur le nord-ouest du bassin ainsi que sur le Livradois-Forez et dans le secteur de Feurs avec un déficit de -20 % à -30 %. Ils sont plus humides que la normale dans l'Allier et l'extrême sud du bassin Loire amont avec des écarts de +20 % à +30 %.

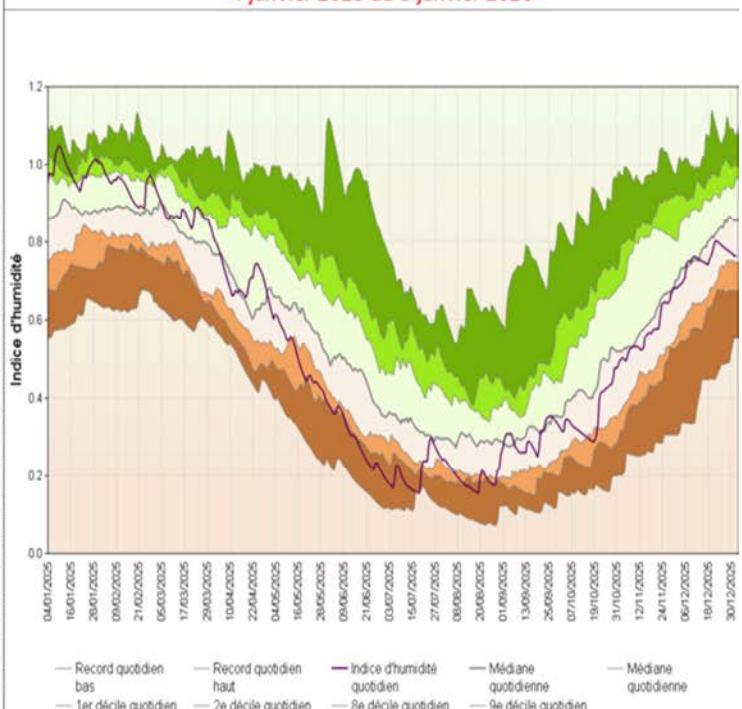
En Centre-Val de Loire, les sols sont humides avec des indices élevés proches de 1 dans le nord de l'Indre et la majeure partie du Cher, surtout sur les collines du Sancerrois. Les sols sont plus secs avec des valeurs d'humidité de 0,45 à 0,65 sur la façade nord-ouest de la région et l'on enregistre les indices les plus bas dans le nord de l'Eure-et-Loir. L'humidité des sols du sud-est du Loiret, du sud du Loir-et-Cher, du nord de l'Indre et du Cher est proche de la normale avec un écart de plus ou moins 10 %. À contrario, les sols de l'Eure-et-Loir, du nord de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret sont plus secs que la normale avec des écarts de -10 à -40 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité au 1^{er} janvier 2026



Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026



La carte de l'écart à la normale (à gauche) au 1^{er} janvier révèle que les sols du sud du bassin Loire amont, du secteur de Clermont-Ferrand, de l'Allier et du bassin amont du Cher sont plus humides que la normale avec des écarts de +10 % à +30 %. Ils sont plus secs que la normale autour d'Ambert dans le Livradois-Forez et sur tout le nord-ouest du Centre-Val de Loire, avec des écarts allant le plus souvent de -10 % à -40 %. Partout ailleurs, l'humidité des sols est globalement proche de la normale avec des écarts le plus souvent entre -10 % et + 10 %.

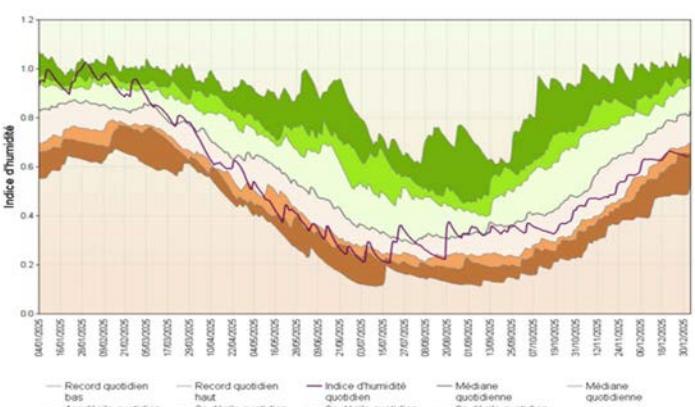
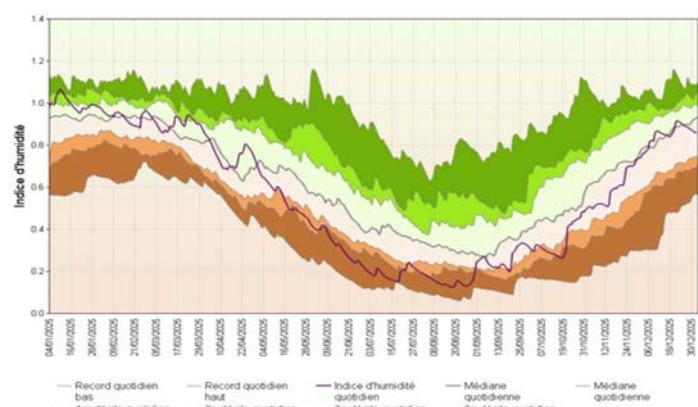
L'indice régional d'humidité des sols (graphique de droite), partant début décembre d'une valeur de saison, va décroître durant la première partie du mois avant de remonter avec les épisodes pluvieux de la fin de la deuxième décade et du tout début de la troisième pour, avec l'arrêt des pluies, chuter ensuite et se positionner, au premier janvier, juste au-dessus de la courbe du deuxième décile quotidien à une valeur de 0,75 bien inférieure à la normale quotidienne régionale qui est de 0,85 en ce début d'année 2026.

Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire Cher

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026

Eure-et-Loir

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026

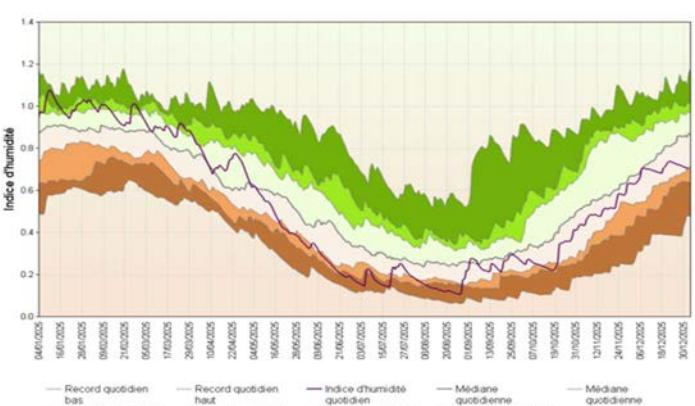
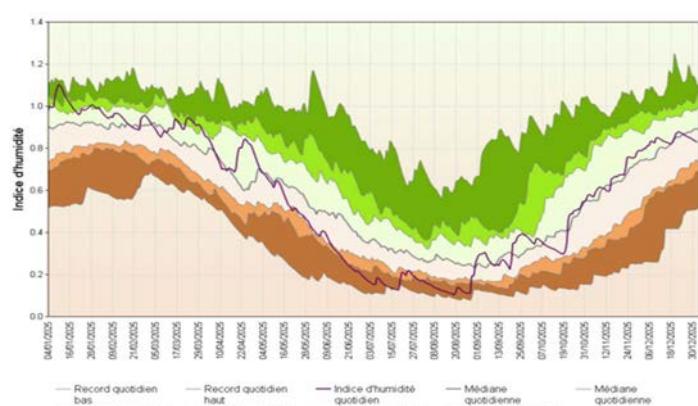


Indre

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026

Indre-et-Loire

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026

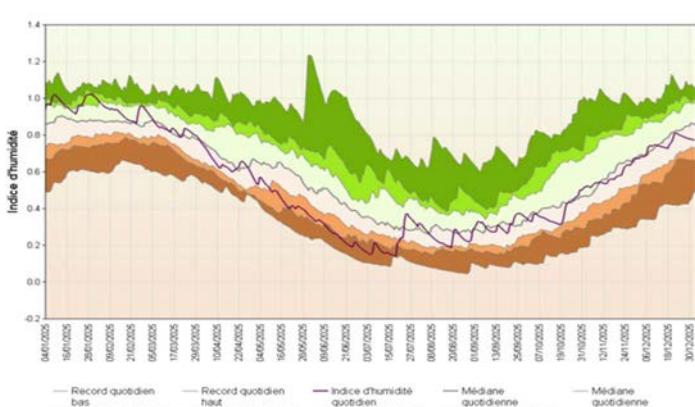
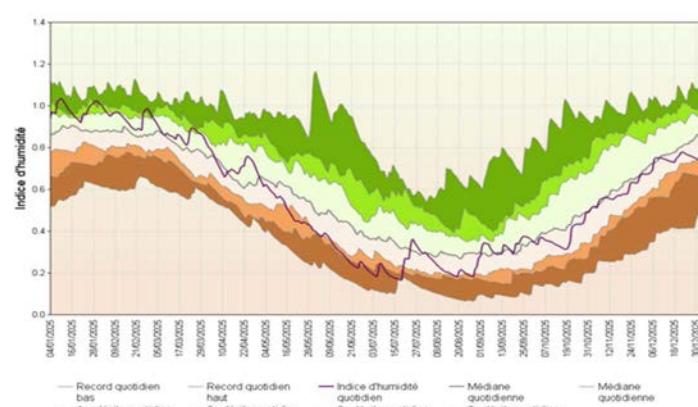


Loir-et-Cher

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026

Loiret

4 janvier 2025 au 3 janvier 2026



L'indice du Cher partant d'une valeur de saison oscillé autour de la moyenne au gré des épisodes pluvieux de la fin de la première et de la deuxième décade de décembre pour chuter en fin de mois à une valeur de 0,83 sous la moyenne de saison (0,9). L'indice eurélien positionné entre le 2^e décile et la médiane de saison en début de mois accuse la faiblesse des pluies et se positionne au 1^{er} janvier juste sous le 1^{er} décile du moment, soit une valeur d'humidité de 0,63 inférieure à la normale (0,84). L'indice Indrien placé début décembre au-dessus de la moyenne de saison va croître dans la première partie du mois avant de baisser en fin de deuxième décade à la hauteur de la moyenne du moment puis connaître un bref sursaut avec l'épisode pluvieux du 18 au 21 avant de chuter en fin de mois et se placer entre la moyenne de saison (0,85) et le 2^e décile à une valeur de 0,8. Les indices indroligérien, Loir-et-Chérien et Loirétain connaissent une évolution similaire avec des valeurs d'indice, proche de la moyenne de saison en début de mois, qui progressent en première partie de décembre avec les événements pluvieux puis régressent lors des phases sèches notamment du 9 au 17 pour ensuite s'élever à nouveau avec les pluies du 18 au 21 et chuter avec la sécheresse relative de la dernière décade à la hauteur du 2^e décile (37, 41) ou juste au-dessus (45) soit des valeurs d'humidité des sols plus sèches que la normale pour un premier janvier. Au bilan, l'humidité départementale moyenne des sols au 1^{er} janvier est inférieure à la normale de saison dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour décembre, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre une disponibilité pour toutes les stations suivies. La contribution pour l'infiltration, à l'exception de celle à Bourges qui est un peu au-delà de la normale du mois (excès de 11 %), sont toutes en deçà des normales de décembre. Ainsi, les déficits atteignent -27 % à Châteauroux, -28 % à Châteaudun, -40 % à Blois, -48 % à Chartres, -52 % à Orléans et -56 % à Tours. Avec une recharge tardive, les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont également tous sous les valeurs de saison avec des déficit importants puisque les quantités cumulées valent moins de la moitié de la normale pour six stations sur sept. Seules les valeurs à Bourges approchent la moyenne du moment avec toutefois un déficit de 18 %. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et des surplus disponibles.

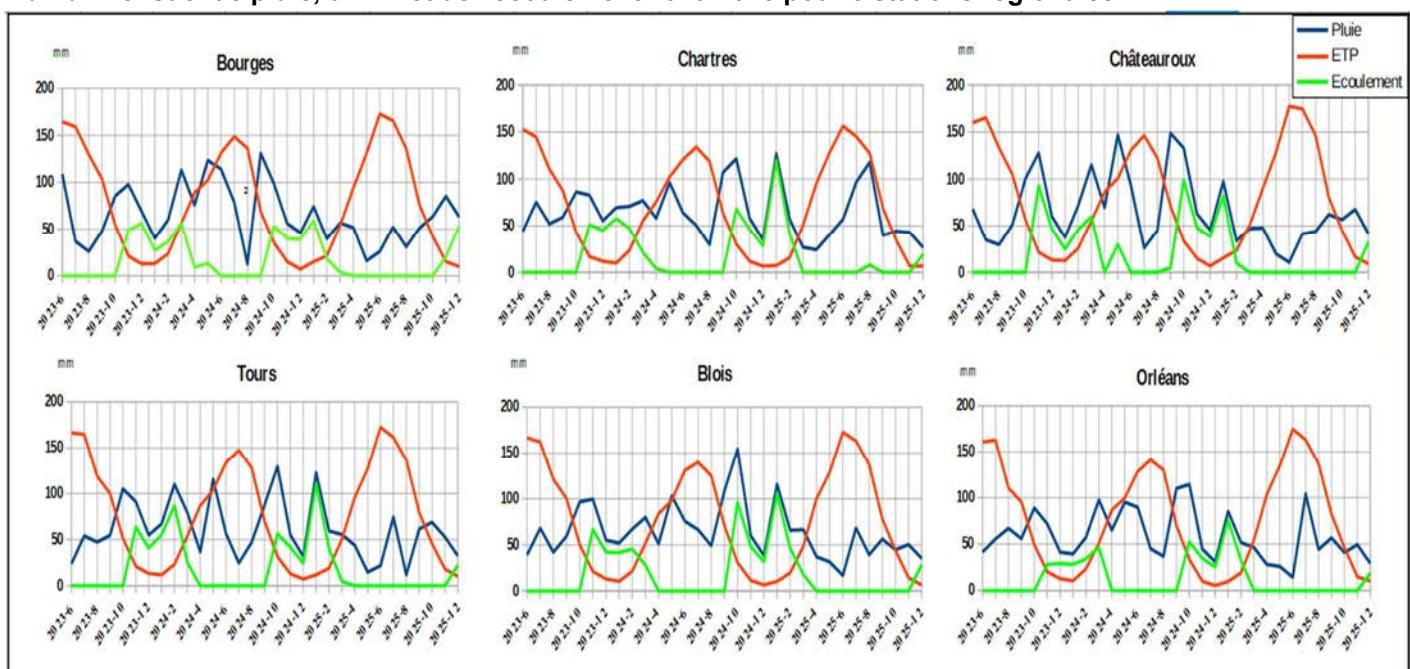
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en décembre 2025.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2025	% normal cumulé depuis septembre 2025	Cumul ETP mm pour décembre 2025
BOURGES (18)	53.5	111 %	73.8	82 %	9.9
CHARTRES (28)	19.8	52 %	19.8	33 %	6.8
CHÂTEAUDUN (28)	27.7	72 %	27.7	48 %	6.2
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	32.6	73 %	32.6	37 %	9.1
TOURS (37)	22.3	44 %	22.3	26 %	10.2
BLOIS (41)	28.8	60 %	28.8	36 %	6.5
ORLÉANS-BRICY (45)	18.9	48 %	18.9	29 %	10.4

Source : Meteo France - décembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Malgré une durée d'insolation presque partout supérieure à la normale excepté dans le secteur de Blois où l'on est un peu au-dessous tandis qu'à Châteaudun elle est excédentaire de 30 %, et une température moyenne au-dessus des normales (de +1°C à +1,5°C), les cumuls d'ETP de décembre 2025 sont en deçà des normales du mois à l'exception d'Orléans qui est excédentaire de 9%. Les déficits varient ainsi de -0,4 mm à Tours à -3,1mm à Blois. À Tours (-4 %) et Bourges (-8 %) les valeurs d'ETP sont néanmoins proches des normales. Elles s'en éloignent nettement à Chartres (-19 %) à Châteaudun (-23 %) et Blois (-32 %). Châteauroux affiche une valeur intermédiaire de -13 %.

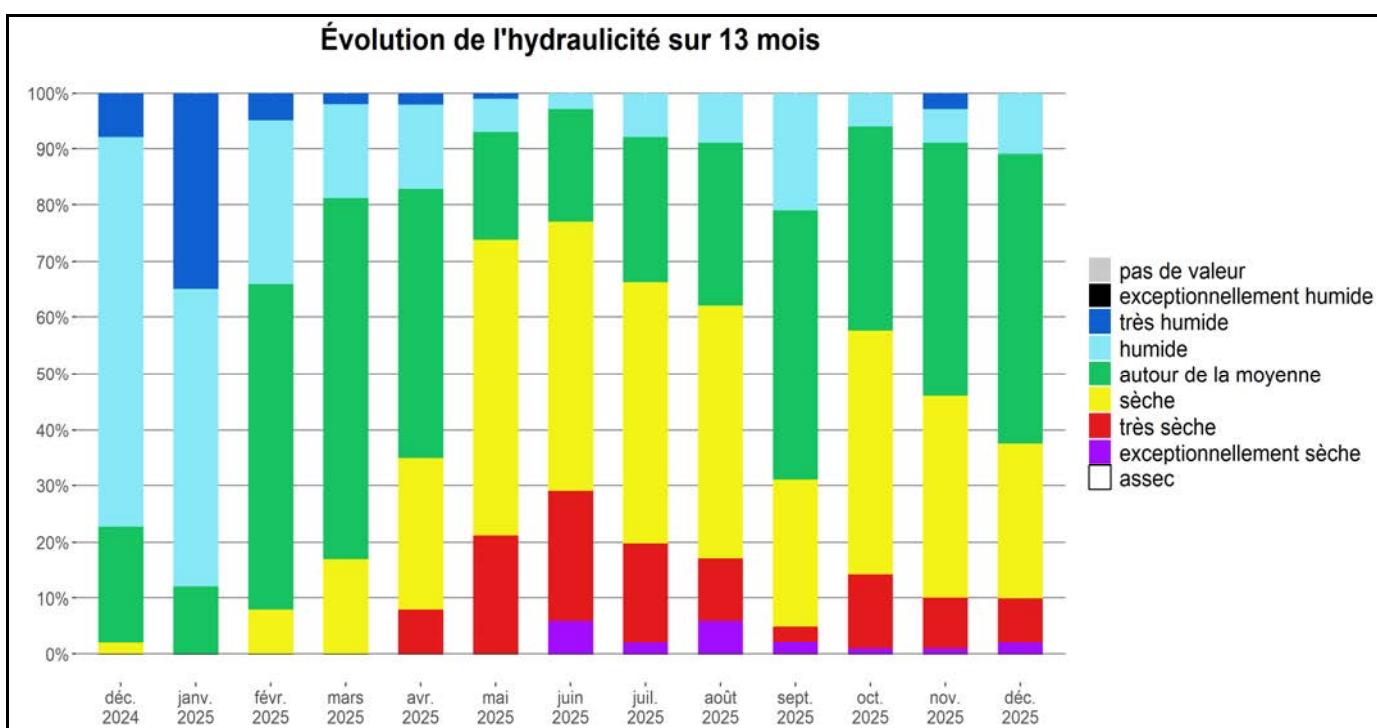
Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement 2023-2025 pour 6 stations régionales



Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2025 montrent une contribution à l'infiltration plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir de mars/avril marquent, en général, la fin de la période de recharge des nappes. Les prélèvements d'ETP en décembre 2025 sont au plus bas et malgré la faiblesse des apports pluvieux, l'écoulement reprend ce mois aux stations de Chartres, Châteauroux, Tours, Blois et Orléans avec une contribution réduite, il progresse à Bourges pour le deuxième mois consécutif, il est indicateur du démarrage de la recharge.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en décembre 2025

En décembre, les débits moyens mensuels de la majorité des cours d'eau suivis de la région Centre-Val de Loire (57 %) sont sous les moyennes de saison. Cependant un peu plus de la moitié des stations (52%) affichent des valeurs d'hydraulicité autour de la moyenne avec des débits de plus ou moins 25 % par rapport à la normale. 38 % des stations connaissent des déficits d'écoulement d'eau moins 25 %. 6 stations voient leur déficit dépasser 60 %, elles relèvent du bassin amont du Loir et de l'Eure amont. 7 stations ont des écoulements à minima supérieurs de 25 % à la normale, elles concernent l'Aigre et le Cher à Vierzon ainsi que ses affluents, le Moulon et l'Yèvre qui ont bénéficié d'une pluviométrie plus abondante sur les collines du Sancerrois à l'instar de la Nère, de la Grande Sauldre et de la Vauvise. L'axe Loire-Allier présente quant à lui des valeurs qui sont normales ou un peu au-delà de celles-ci comme à Tours ou Langeais. Coté Seine, les valeurs d'hydraulicité sont de saison dans le bassin du Loing et de l'Essonne, elles sont en deçà dans celui de l'Eure. Au sud de la Loire, les valeurs d'hydraulicité dans les bassins de l'Indre et de la Creuse comme de la Vienne sont plutôt faibles. Celles du Cher sont proches des normales ou un peu au-delà comme à Vierzon. À l'exception des bassins du Loir et de l'Eure où quelques stations affichent des débits de base soulignant un état sec ou très sec, la grande majorité des cours d'eau connaissent des minima qui relèvent d'une situation humide, voire très humide pour le Cher et le bassin des Sauldre.



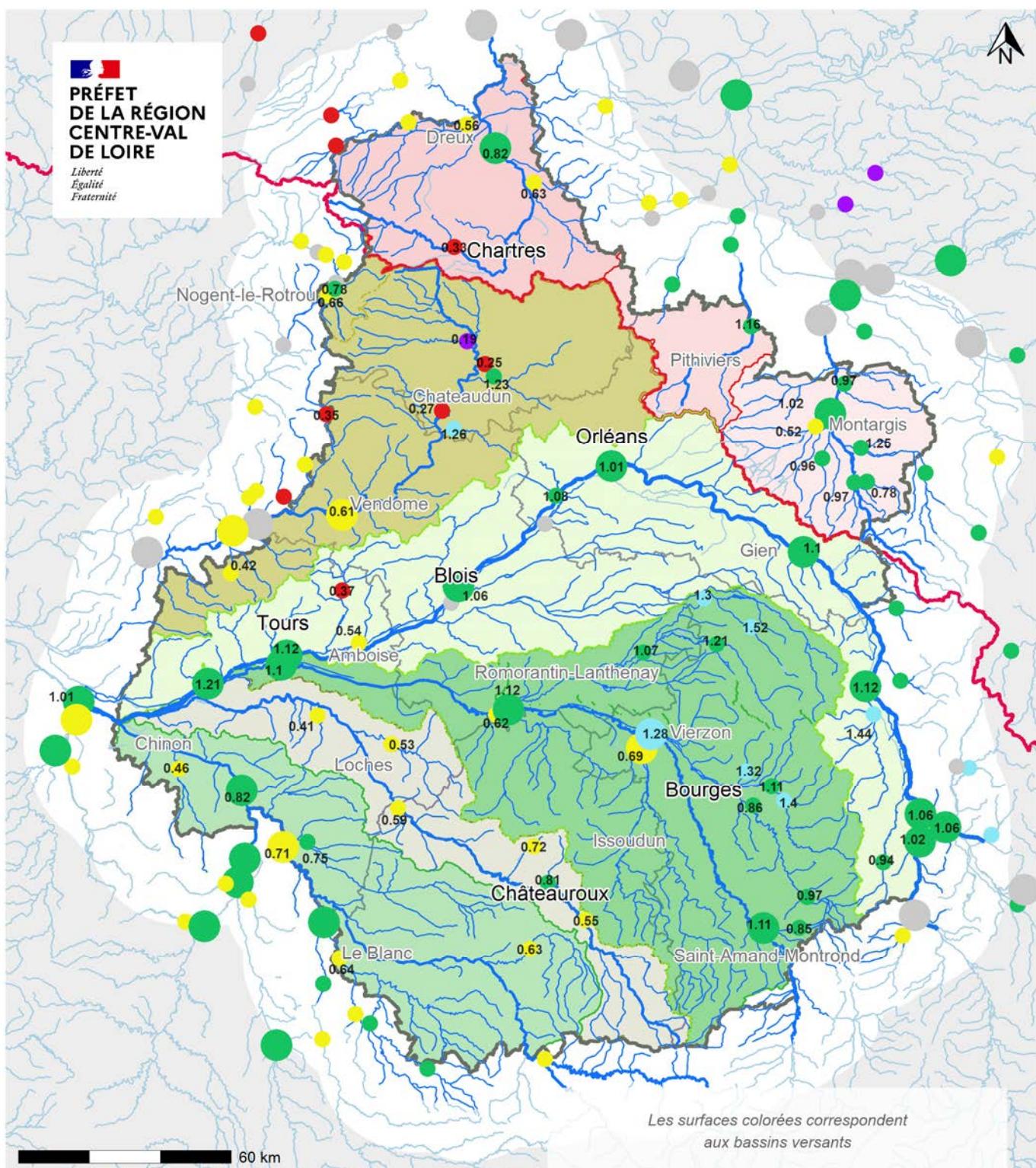
À l'exception de l'Ardoux à Lailly-en-Val et du Cosson à Chailles, toutes les stations (au nombre de 65) suivies de la région Centre-Val de Loire disposent, ce mois, des mesures de débits. L'hydraulicité d'une partie des cours d'eau a progressé, notamment au sein du bassin du Cher à l'amont de Bourges, plutôt favorisée par une pluviométrie plus avantageuse que sur le reste de la région et des sols humides. Elle s'est réduite au sein des bassins du Loir et de l'Eure.

La majorité des cours d'eau (57 %) présentent des valeurs d'hydraulicité sous la normale de décembre et vingt-quatre cours d'eau (37 %) affichent un écoulement moyen déficitaire d'eau moins 25 % par rapport à la normale. Vingt-huit stations (43 %) présentent une hydraulicité de saison ou supérieure, et, parmi elles, sept stations arborent un débit moyen mensuel dépassant de 1,25 à 1,6 fois la normale. Les valeurs les plus élevées renvoient d'abord aux débits des rivières de l'amont du bassin du Cher et de celui des Sauldres. Six stations (9 %) voient leur déficit d'écoulement dépasser -60 % et atteindre pour l'une près de -81%, il s'agit de l'Ozanne à Trizay les Bonneval dans le bassin du Loir.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en décembre 2025. Elles représentent, pour la première, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicité](#)

Hydraulicité du mois de décembre 2025



Surfaces drainées en km²

- > 2 000
- < 2 000

Limite de bassin

Limite
Seine-Normandie
Loire-Bretagne

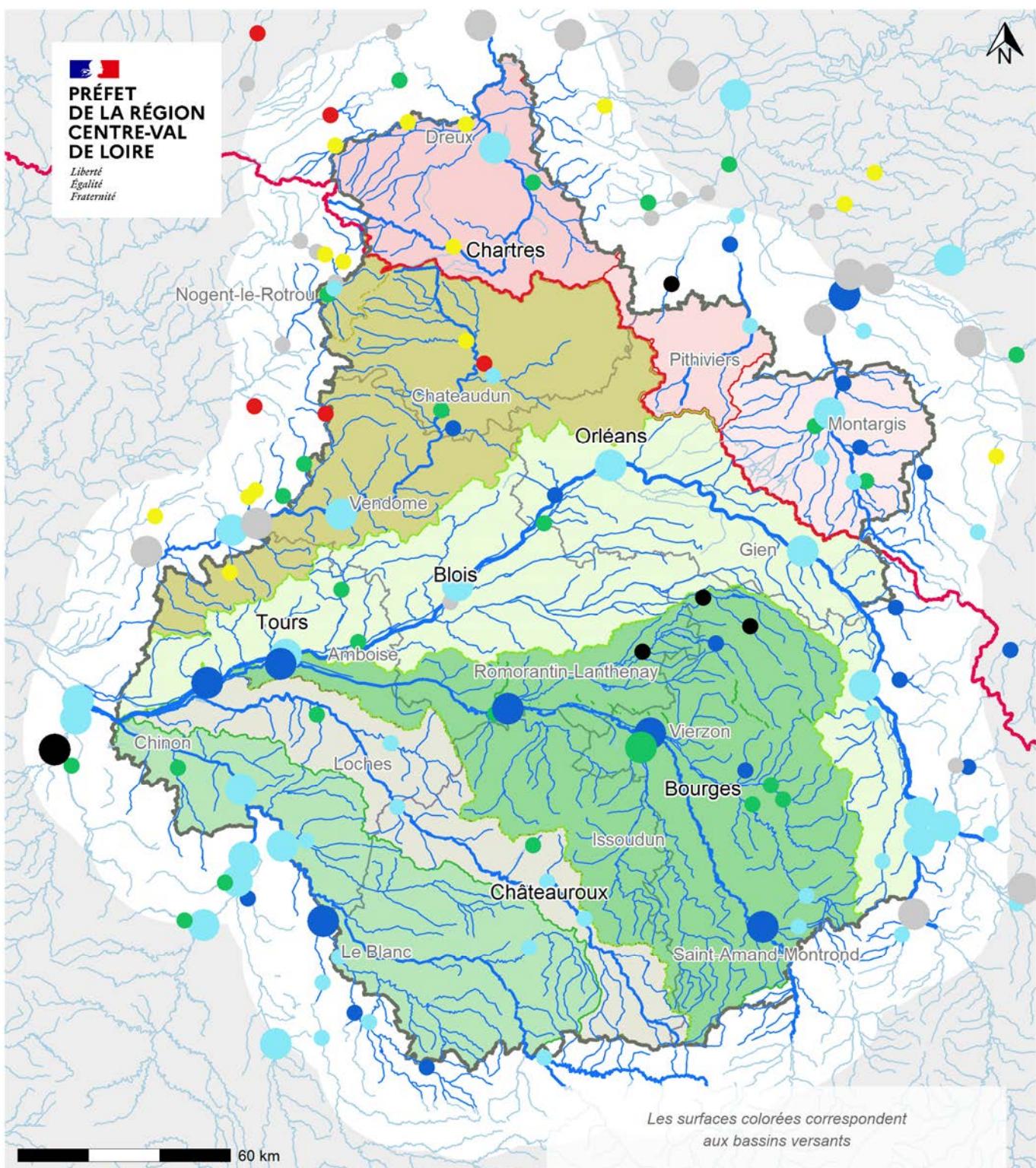
Classes d'hydraulicité

- Pas de valeur
- Assec
- 0-0.2 (exceptionnellement sèche)
- 0.2-0.4 (très sèche)
- 0.4-0.75 (sèche)
- 0.75-1.25 (autour de la moyenne)
- 1.25-2.0 (humide)
- 2.0-5.0 (très humide)
- > 5.0 (exceptionnellement humide)

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - décembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

J

Fréquence de retour du VCN3 du mois de décembre 2025



Surfaces drainées en km²

- > 2 000
- < 2 000

Fréquence de retour du VCN3

- | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| Pas de valeur | <input checked="" type="radio"/> | autour de la moyenne |
| Assec | <input type="radio"/> | de 2,5 à 5 ans inclus (humide) |
| => 10 ans (exceptionnellement sèche) | <input type="radio"/> | de 5 à 10 ans inclus (très humide) |
| de 5 à 10 ans exclu (très sèche) | <input checked="" type="radio"/> | > 10 ans (exceptionnellement humide) |
| de 2,5 à 5 ans exclu (sèche) | <input type="radio"/> | |

Limite de bassin

- Limite Seine-Normandie
- Limite Loire-Bretagne

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - décembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont contrastées. Elles sont pour la plupart proches des valeurs de saison dans le bassin du Loing, bien qu'un peu en deçà. Elles sont un peu plus élevées que la normale pour la période dans le bassin de l'Essonne tandis qu'au sein de celui de l'Eure et de l'Avre, elles sont inférieures à la normale du mois avec un déficit d'écoulement important.

Les débits de base, à l'exception de ceux de l'Avre et de l'amont de l'Eure qui sont plus faibles que de saison, renvoient globalement à une situation humide.

Dans le bassin de l'Eure, le cours principal, à l'amont, à Ste-Luperce, affiche un écoulement réduit des deux tiers (déficit de 67 %) par rapport à celui de saison tandis qu'à l'aval à Charpont, il est sous la normale de 18 %. Celui de son affluent, la Drouette, est inférieur de -37 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité déficitaire de -44 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation sèche de l'Eure amont à Sainte-Luperce avec une fréquence triennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, les débits de base sont plus élevés et renvoient à une situation humide de fréquence quinquennale. Les minima de la Drouette sont normaux à tendance humide et de fréquence biennale. Quant à ceux de l'Avre, ils rappellent une situation sèche et de fréquence quadriennale.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, les affluents issus de la Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité qui valent quasi la moitié de la normale pour la Bezonde à Pannes avec un déficit de -48 %, le plus élevé du bassin, tandis que le Puiseaux à St-Hilaire enregistre un écoulement de saison quoique légèrement en deçà (-4 %). Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre également une valeur d'hydraulicité proche de la normale (-3 %), à l'instar de celle à Chalette-sur-Loing (+2 %) à l'aval. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche un écoulement déficitaire de -22 %. Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains est excédentaire de +25 %. Les écoulements de la Cléry à Ferrières sont juste sous la moyenne de référence (-3 %).

Les débits de base des affluents beaucerons divergent, ils renvoient pour la Bezonde à une situation normale de tendance sèche d'occurrence entre la biennale et la triennale tandis que pour le Puiseaux, ils caractérisent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale. Les minima du Loing à l'amont comme à l'aval, renvoient à une situation humide de fréquence quinquennale. Les minima de l'Aveyron soulignent une situation de saison à tendance humide et de fréquence un peu supérieure à la biennale. Les débits de base de l'Ouanne soulignent un état très humide de probabilité d'occurrence décennale, il en est de même de ceux de la Cléry mais avec une fréquence plus élevée qui est sexennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité signale un écoulement excédant la normale de 16 %.

Les débits minimaux confirment l'état humide du bassin de probabilité d'occurrence entre la quadriennale et la quinquennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports respectifs de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers sont juste au-dessus des normales de décembre. À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués restent juste au-dessus de la normale de saison (+6 %). Vers l'aval, toutes les valeurs d'hydraulicité sont regroupées dans la classe rassemblant les écoulements autour de la moyenne avec de légers dépassement de celle-ci à Saint-Satur (+12 %), Gien (+10 %), Blois (+6 %) et Tours (+12 %). A Langeais, avec les apports du Cher, l'excédent est un peu plus élevé (+21 %). Elles sont conformes à Orléans et Saumur.

Les débits de base de l'Allier à Cuffy et de la Loire à Nevers sont plus élevés que la normale et caractérisent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale pour le premier et quinquennale pour la seconde. Vers l'aval, de Givry à Tours comme à Saumur les minima indiquent une situation générale humide de fréquence quinquennale ou s'en approchant. A Langeais, les débits de base grâce aux apports du Cher un peu plus élevés que la normale sont plus forts et signalent une situation très humide de fréquence sexennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité valent de 0,32 à 1,3 fois la normale du mois. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements inférieurs à la normale de 46 % tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire sont excédentaires de 8 %. Quant à la Brenne à Villedomer, elle enregistre des débits moyens mensuels bas, inférieurs de -63 % à la moyenne du mois.

Les débits de base varient de situations très sèches et de fréquence quinquennales à très humides à l'instar des stations sur les Mauves et l'Aigre qui affichent une probabilité d'occurrence sexennale et supérieure. Les minima des petits affluents de rive droite renvoient à la situation normale à tendance humide de la Brenne et de la Cisse qui est de fréquence biennale.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon sont sous la moyenne du mois avec un manque de -34 % pour la première et de -22 % pour la seconde.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou marquent une situation normale à tendance humide et de fréquence biennale, ceux de la Cloche caractérisent une situation humide de probabilité d'occurrence triennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents beaucerons encore soutenus par des niveaux de nappe élevés affichent des valeurs d'hydraulicité qui sont excédentaires de 26 % vis-à-vis de la normale en ce qui concerne l'Aigre à Romilly, et, de 23 % pour la Conie à Conie-Molitard. Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements qui sont bien inférieurs aux normales. Ainsi, l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité très basse déficitaire de -81 %, l'Yerre voit son déficit atteindre -73 % et celui de la Braye à Valennes s'élève à -65 %. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur est également faible et déficitaire de -75 %. À l'aval, le Loir à Villavard qui bénéficie de l'apport des affluents beaucerons fait montre de débits moyens mensuels qui sont un peu plus élevés qu'à l'amont mais qui sont néanmoins déficitaires de -39 %. En rive gauche, l'Escotaïs à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en deçà des valeurs moyennes du mois de -58%.

Les débits de base de l'amont du bassin signalent sa situation sèche, notamment ceux de fréquence triennale qui prévalent sur l'Ozanne, ou très sèche à l'image du Loir à St-Maur avec une probabilité d'occurrence qui est quinquennale. Les affluents de rive droite affichent, en ce qui concerne l'Yerre, des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale, et pour la Braye des débits minima renvoyant à une situation très sèche de probabilité d'occurrence quinquennale. Pour les affluents issus de la Beauce, ils témoignent, à l'instar des valeurs du mois dernier, de la situation très humide de probabilité d'occurrence décennale de l'Aigre et de l'état humide de fréquence quadriennale de la Conie. À l'aval, le Loir à Villavard connaît une situation humide d'occurrence triennale, et l'Escotaïs, une situation sèche de fréquence triennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire varient de 0,4 (l'Echandon à St-Branchs, affluent de l'Indre en rive gauche) à 1,5 fois la normale (la Nère à Aubigny dans le bassin des Saules). Elles sont le plus souvent proches des valeurs des normales ou modérément déficitaires. Elles sont plutôt basses dans les bassins de l'Indre et de la Vienne. Elles sont élevées pour la saison à l'amont du Cher et dans le bassin des Saules. Les petits affluents de rive gauche de la Loire enregistrent des écoulements proches de ceux de saison en ce qui concerne l'Aubois à Grossouvre (-6 %) et qui excèdent la moyenne de 41 % pour la Vauvise à St Bouize.

Les débits de base traduisent des situations qui vont de normales à exceptionnellement humides. En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent les situations humides de fréquences, quinquennale de l'Aubois à Grossouvre, et quadriennale de la Vauvise. Ceux de l'Ardoux indiquent une situation normale à tendance humide et de fréquence biennale.

Dans le bassin du Cher (hors Saule) les valeurs d'hydraulicité du cours principal sont de l'amont à l'aval un peu au-dessus des normales de décembre avec des écoulements supérieurs de +11 % à St-Amand-Montrond, +28 % à Vierzon qui bénéficie des apports élevés de l'Yèvre et du Moulon, +12 % à Selles-sur-Cher et enfin +11 à Tours. Celles de La Marmande à Saint-Pierre-les-Etangs, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, sont en deçà de la normale de 15 %. L'Auron à Bourges affiche des valeurs d'écoulement déficitaires de -14 % mais au Pondy, l'écoulement se rapproche de la normale (-3 %). L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine dépasse la normale de 40 %. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre une hydraulicité un peu au-dessus de la normale (+11 %) et celle du Moulon à Bourges-Asnières dépasse les valeurs de saison de 32 %. Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils ne valent que 62 % de l'écoulement normal d'un mois de décembre.

Les débits de base du cours principal du Cher révèlent une situation très humide de fréquence, sexennale à St-Amand-Montrond, Selles et Tours et décennale à Vierzon. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima relevant d'un état humide de fréquence d'occurrence quinquennale comme à l'amont de l'Auron, au Pondy, tandis qu'à l'aval, à Bourges, ils renvoient à une situation normale à tendance humide et de fréquence biennale, situation qui est partagée par l'Yèvre et l'Ouatier. Par contre, pour le Moulon, ils relèvent d'un état très humide de fréquence décennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation de saison à

tendance humide et de fréquence biennale.

Dans le bassin de la Sauldre, en ce qui concerne les affluents, les débits moyens mensuels de la Nère à Aubigny sont élevés et excédentaires de 52 % par rapport à la normale de décembre. Ceux de la Petite Sauldre à Ménétréol dépassent la normale de 21 % tandis qu'à Brinon pour la Grande Sauldre, ils sont au-delà de 30 %. À l'aval, à Salbris, la Sauldre affiche un écoulement légèrement plus élevé que la normale (+7 %).

Les valeurs des débits de base signalent la situation exceptionnellement humide de la Nère et de la Grande Sauldre avec des fréquences respectives cinquantennale et vicennale. Les minima de la Petite Sauldre soulignent une situation humide de fréquence décennale, et ceux de la Sauldre un état exceptionnellement humide d'occurrence undécennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont partout inférieurs aux normales. À l'amont, à Ardentès, ils sont inférieurs de -45 % en comparaison de l'écoulement de saison. Vers l'aval, en rive droite, l'hydraulcité de la Ringoire à Déols est déficitaire de -19 %, celle de la Trégonce à Vineuil voit le déficit atteindre -28 %, et, à Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un manque de -47 %. À l'aval, les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot sont en dessous de la normale de -41 % et l'écoulement de l'Échandon à St Branchs est réduit plus que de moitié en comparaison de celui de saison (-59 %).

Les débits de base du bassin de l'Indre signalent la situation humide de fréquence triennale du cours principal à l'amont à Ardentès. La situation est équivalente en ce qui concerne la Trégonce. Les minima de la Ringoire caractérisent sa situation normale à tendance humide de probabilité d'occurrence biennale. Ceux de l'Indre à St Cyran-du-Jambot caractérisent une situation humide de fréquence triennale. Les minima de l'Indrois sont, relativement, les plus élevés du bassin, ils marquent une situation humide de probabilité d'occurrence quinquennale. Ceux de l'Escotais renvoient à une situation normale à tendance humide et de fréquence entre la biennale et la triennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulcité, à l'amont du bassin de la Creuse sont plus faibles que la normale. Son affluent de rive droite, la Bouzanne à Velles, affiche un déficit d'écoulement de -27 %. Vers l'aval, l'hydraulcité de l'affluent de rive gauche, l'Anglin à Mérigny accuse un déficit similaire de -26 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement réduit de -29 % tandis que celui de la Vienne à Nouâtre est inférieur à la normale de 18 %. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulcité inférieure de 25 % à celle de saison. Pour la Veude, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulcité de novembre enregistre une perte d'écoulement de -54 % en comparaison de la normale de référence.

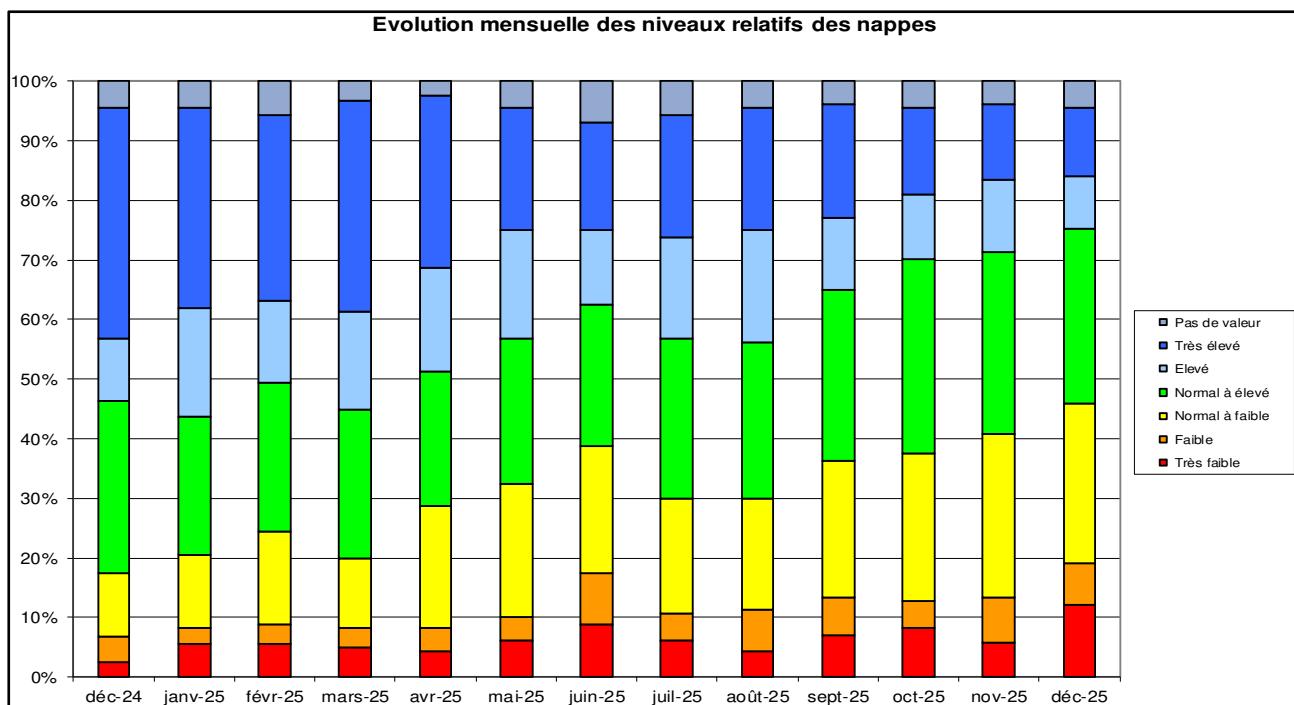
En ce qui concerne les débits de base, ils renvoient pour la plupart des cours d'eau à une situation humide. C'est le cas de la Bouzanne et de l'Anglin avec des fréquences respectives quadriennale et quinquennale. Les minima de la Claise et de la Creuse renvoient également à un état humide de fréquence triennale comme ceux de la Vienne à Nouâtre mais avec une occurrence un peu plus rare entre la quadriennale et la quinquennale. Seule la Veude s'écarte de la situation générale en affichant des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début janvier 2026

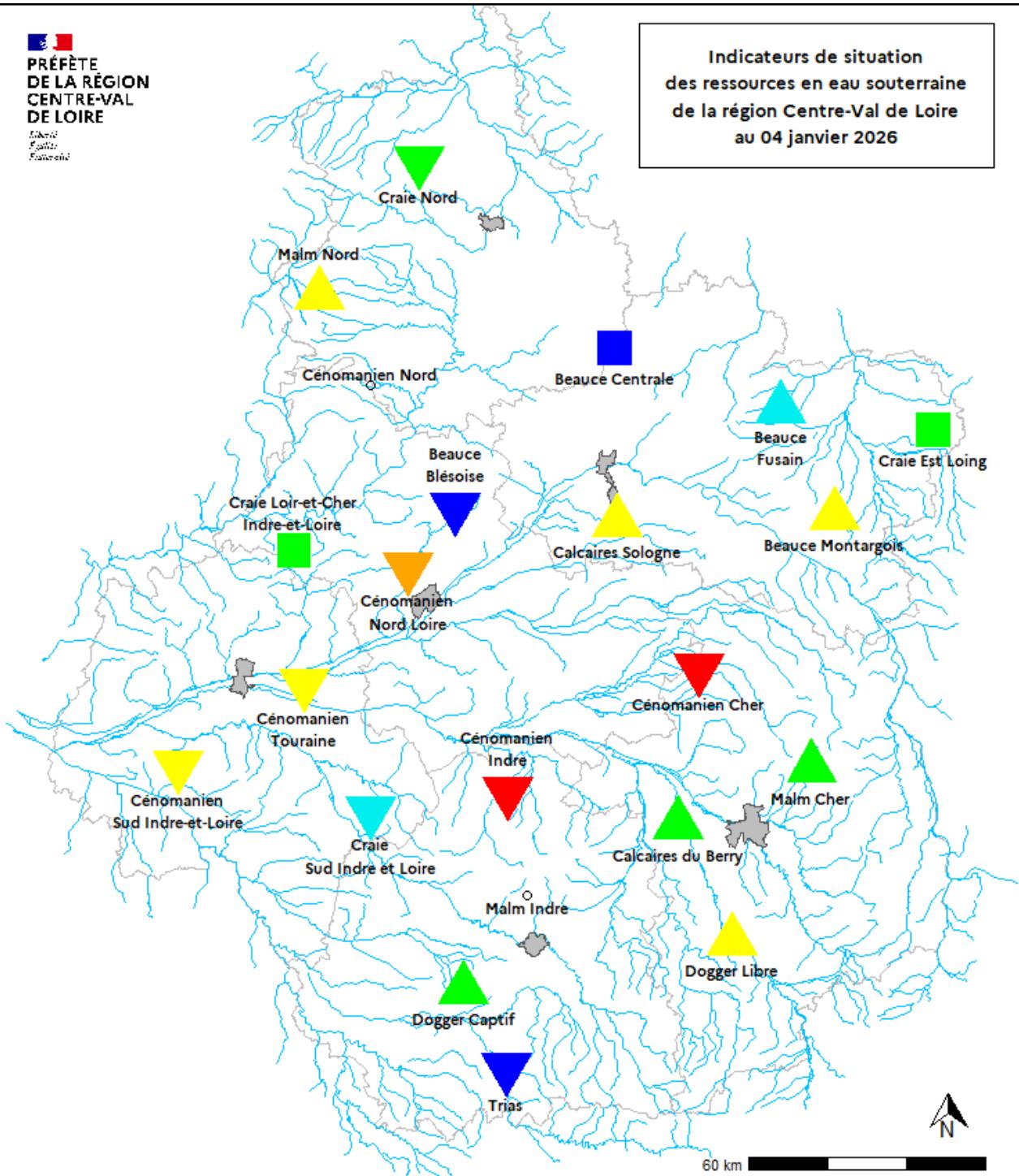
La moitié des piézomètres accusent en décembre une baisse de leurs niveaux tandis que 10 % des ouvrages affichent une stabilité de leur cote sur le mois et que 40 % sont haussiers. Comme le mois précédent, ce sont principalement les ouvrages relevant du Jurassique supérieur qui enregistrent une tendance à la hausse et ce pour près de 73 % des stations. Toutes nappes confondues, ce sont un peu plus de la moitié (52 %) des stations qui arborent à minima un niveau de saison. Les cotes élevées à très élevées comptent pour 21 % des ouvrages qui relèvent principalement des nappes des Calcaires libres de Beauce et de la Craie. Les niveaux faibles à très faibles regroupent un cinquième des stations et concernent principalement les nappes du Cénomanien et dans une moindre mesure, du Jurassique. La situation des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie, malgré une tendance majoritairement baissière des niveaux, reste avantageuse avec des cotes de saison ou supérieures pour un peu plus des trois-quarts des stations. La recharge des nappes est d'ampleur variable du fait de pluies efficaces inégalement réparties et de l'inertie de certaines nappes. Elle est en cours, bien que modérément soutenue sur les nappes les plus réactives : celles du Jurassique mais aussi de la Beauce, dans le Fusain et le Montargois.

L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



Les niveaux disponibles au 4 janvier 2026 concernent 150 piézomètres sur un total de 157 (les stations d'Avoine pour le Jurassique supérieur, de Ballan-Miré pour la Craie et de Thionville pour les Calcaires de Beauce sont désormais hors-service). Six stations (Déols et Rians pour le Jurassique supérieur, Arrou et Saint-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomanien, Bonneval et Houville-la-Branche pour la Craie Séno-Turonienne ainsi, que Chaumont-sur-Tharonne pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, deux indicateurs n'ont pu être renseignés (Jurassique supérieur dans l'Indre ainsi que Cénomanien nord de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>

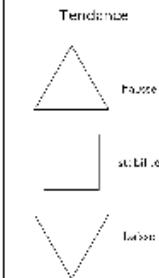


60 km

Taux de remplissage

Échelle horizo.	Très haut
Quasi permanent	très bas
Normal	stagnation
Quelques mois	normale
Dépendant	faible

Tendance



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.

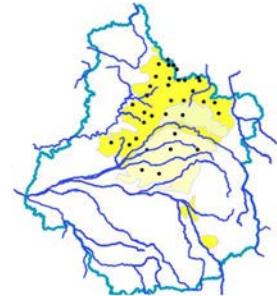
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédent l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
 D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début janvier, 77 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 40 % des stations.

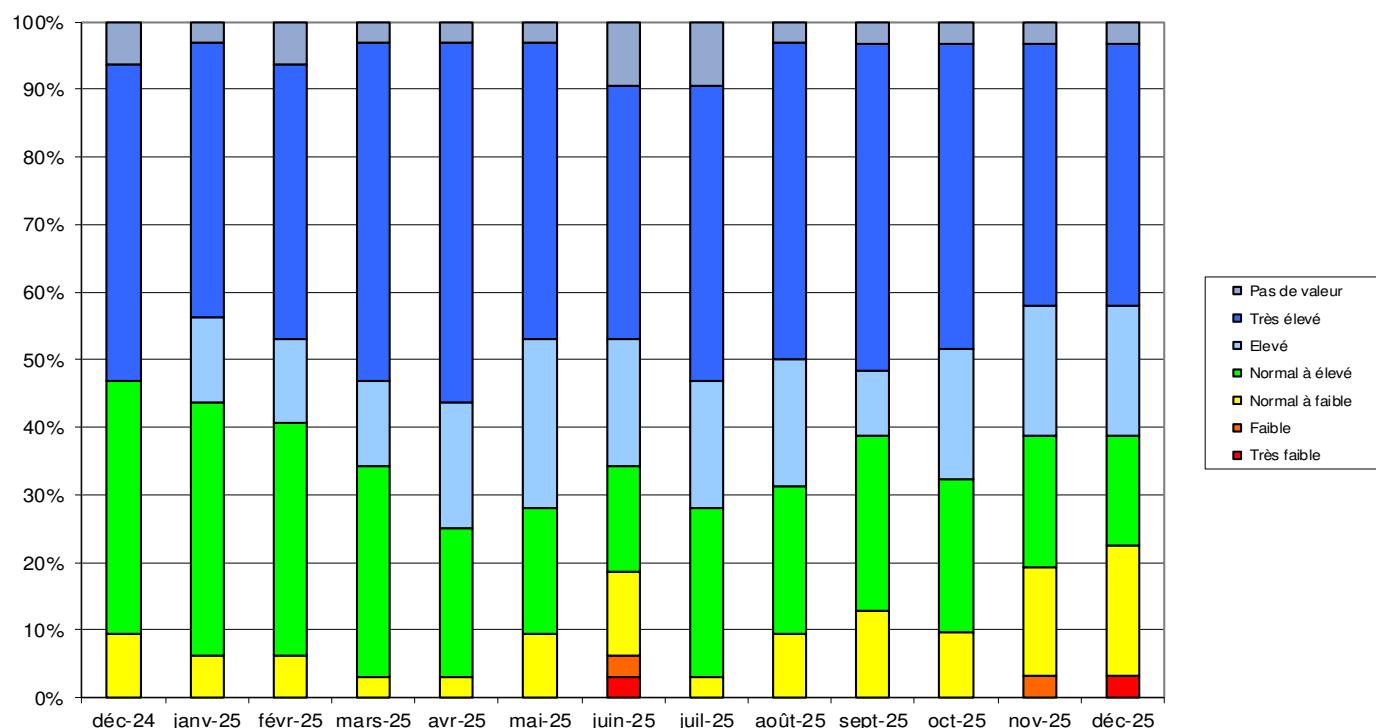


Au 4 janvier, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	24	1	0	3	2	6	12
Sud de la Loire (nappe captive)	6	0	0	3	3	0	0

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

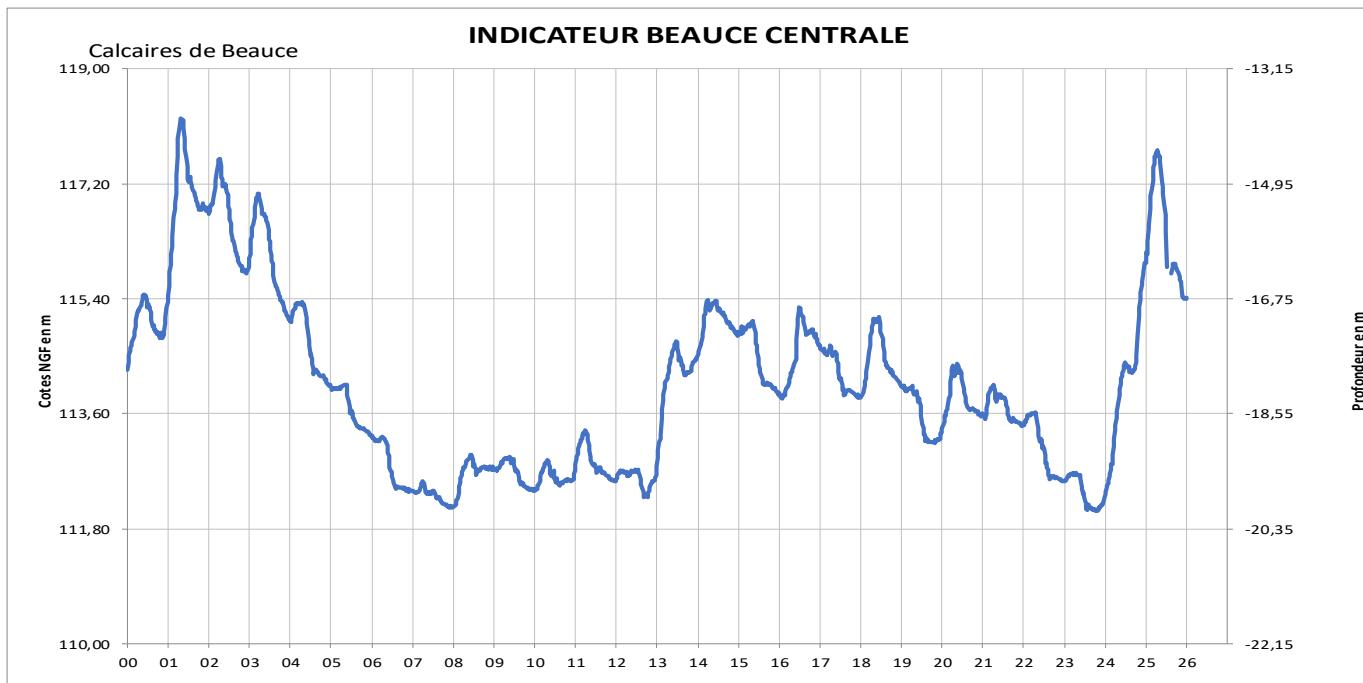


En décembre, 60 % des stations suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à baisse tandis que 10 % demeurent stables sur le mois et que 30 % restent orientées à la hausse. En ce qui concerne spécifiquement la nappe libre de Beauce, seules 12 % des stations sont à la hausse tandis que les trois-quarts sont baissières. Il reste que certains secteurs comme le Montargois ou le Fusain qui voient leur niveau progresser, la recharge est amorcée. Du point de vue des stations relevant du secteur captif, ce sont toutes les stations qui enregistrent une hausse de leur niveau et, pour la plupart d'entre-elles pour le 2^{ème} mois consécutif, ce qui indique un rééquilibrage actif.

La répartition par classe des niveaux piézométriques, pour les Calcaires libres de Beauce, indique que la moitié des stations affichent encore des cotes au-delà de la décennale humide (soit des niveaux très élevés) et ce sont 83 % des ouvrages qui enregistrent à minima un niveau de saison. Mulsans est la seule station à afficher un niveau très faible encore que sa cote au 4 janvier se situe juste sous la quinquennale sèche de saison. Les stations relevant des Calcaires captifs se répartissent à part égale autour de la moyenne de saison, les stations de Crouy-sur-Cosson, Isdes et St-Cyr-en-Val enregistrent des niveaux entre la moyenne de saison et la quinquennale sèche soit des niveaux moyens à faibles tandis que celles de Millançay, Fontaines-en-Sologne et Trainou affichent des cotes entre la moyenne et la quinquennale humide du moment.

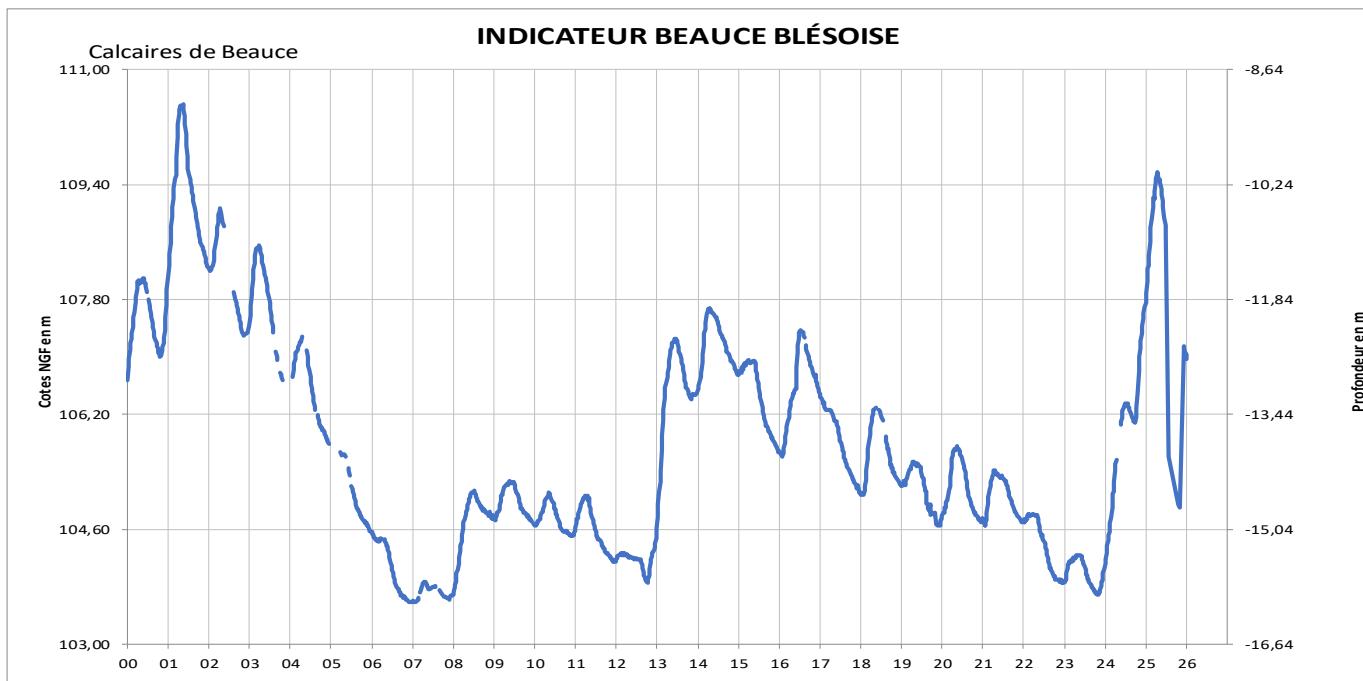
La situation de la nappe de Beauce est aujourd'hui un peu moins favorable que celle de l'an passé où le nombre de stations avec des niveaux à minima de saison était supérieur (90 % début janvier 2025 contre 77 % aujourd'hui).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



L'indicateur de la Beauce centrale est resté relativement stable au cours du mois et la très légère baisse de son niveau (-0,01m) en début de mois a été compensée en fin de décembre et début janvier. Au 4 janvier, il retrouve sa cote du début de décembre placée entre décennale humide de saison et le maximum enregistré depuis 1995, ce qui signifie un niveau de nappe encore très élevé. Sa cote actuelle indique un niveau inférieur de 0,72 m, par rapport à celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce blésoise :



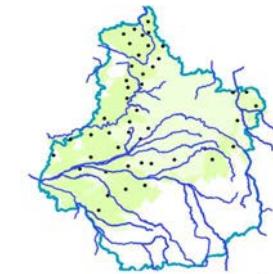
Le niveau de l'indicateur de la Beauce blésoise a été baissier au long du mois décembre ainsi qu'en ce début de janvier. Au 4 janvier, sa cote est encore à la hauteur de la décennale humide du moment, soit un niveau qui reste élevé. Le niveau de l'indicateur enregistre une perte mensuelle de 0,18 m. Il est inférieur de 0,92 m par rapport à celui de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :
[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

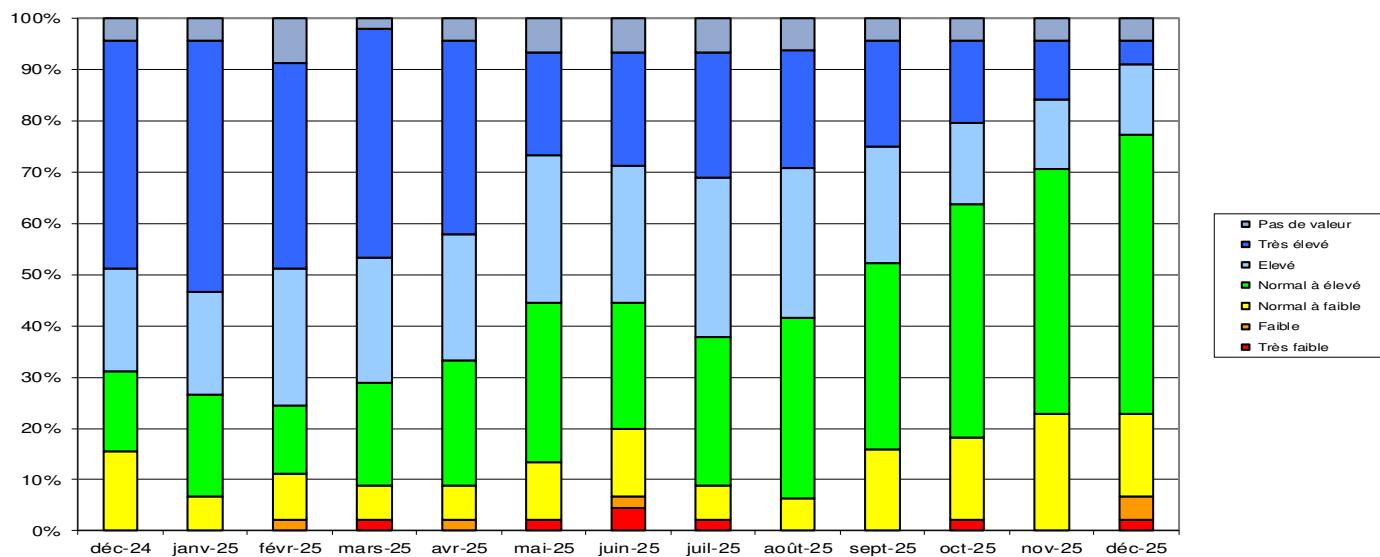
Au 4 janvier, 76 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie regroupe 57 % des stations, elle concerne celle des niveaux situés entre la moyenne et quinquennale humide de saison.

Début janvier, la répartition par classe est la suivante :

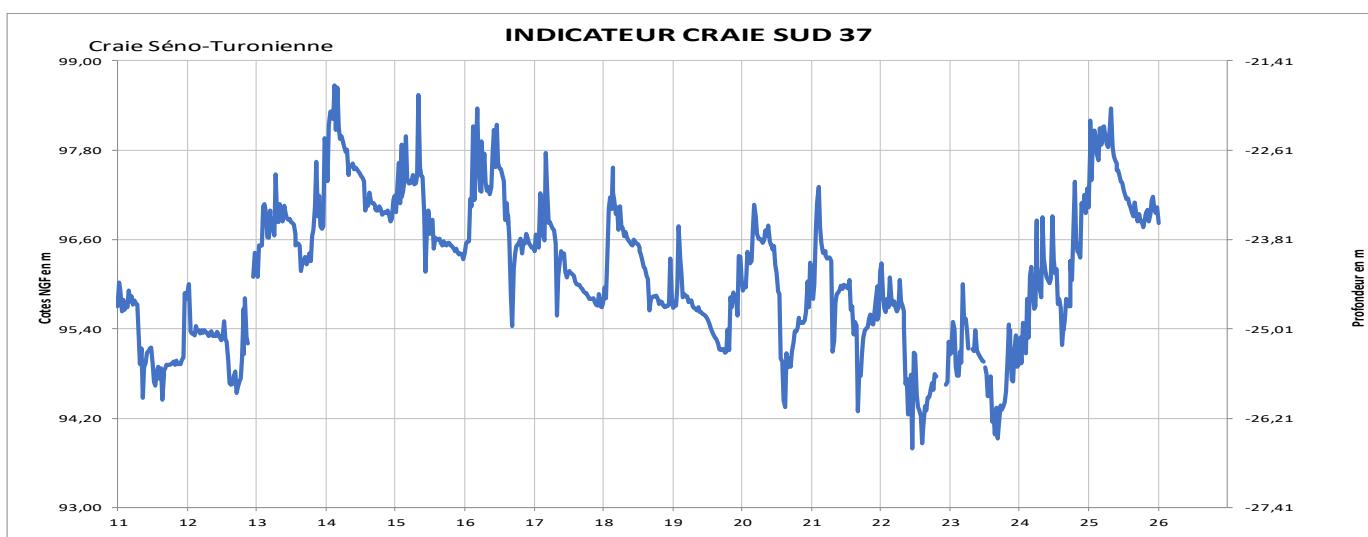


	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	42	1	2	7	24	6	2

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



64 % des piézomètres enregistrent, ce mois, une baisse de leur cote contre 26 % qui affichent une progression de leur niveau et près de 10 % qui sont stables. Malgré cela, les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent encore 19 % des stations. 7 stations (17 %) présentent des niveaux normaux à faibles avec des cotes entre la quinquennale sèche et la moyenne du moment. La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant des cotes de saison ou supérieures (76 % contre 84 %). La part des niveaux élevés à très élevés est bien moins importante début janvier 2026 qu'elle ne l'était début de janvier 2025 (19 % contre 67 %).



L'indicateur de la Craie du sud de l'Indre-et-Loire, en baisse la première partie de décembre, a progressé au cours de la dernière décennie du mois avant de décroître à nouveau début janvier. Son niveau est positionné au 4 janvier entre la quinquennale humide et la décennale humide dans la gamme des niveaux très élevés. Il accuse une perte mensuelle de 0,36 m. Sa cote est aujourd'hui inférieure de 1 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

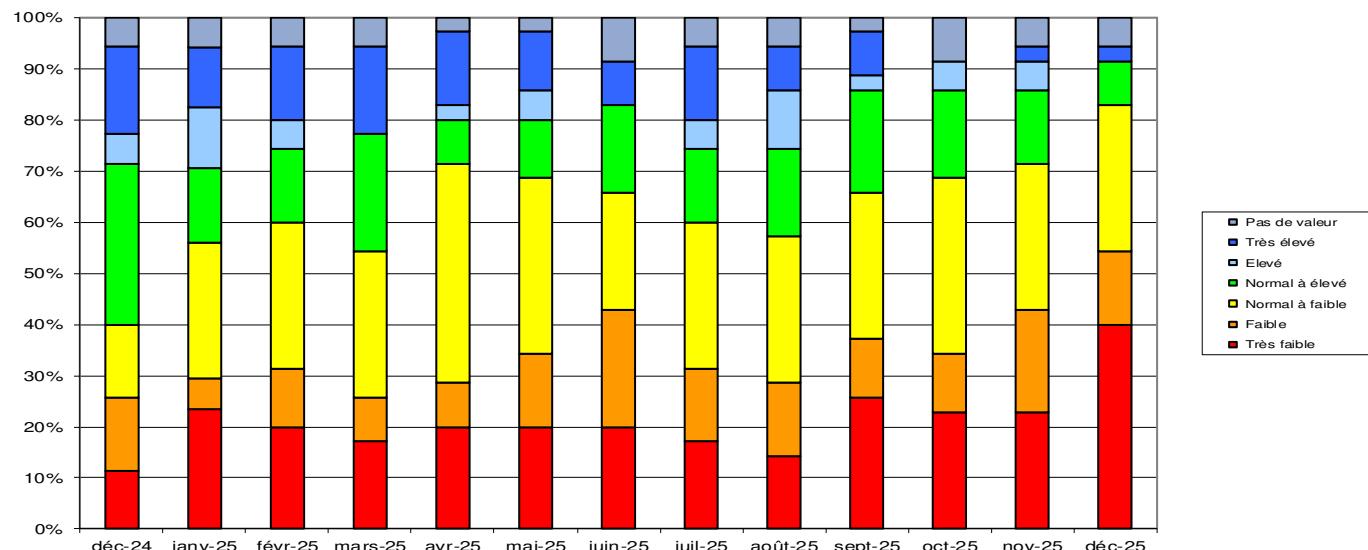
Nappe du Cénomanien

Début janvier, 88 % des piézomètres de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 42 % des stations. Elle concerne celle dont les niveaux sont très faibles et qui se situent sous la décennale sèche de saison.

Au 4 janvier, la répartition par classe est la suivante :

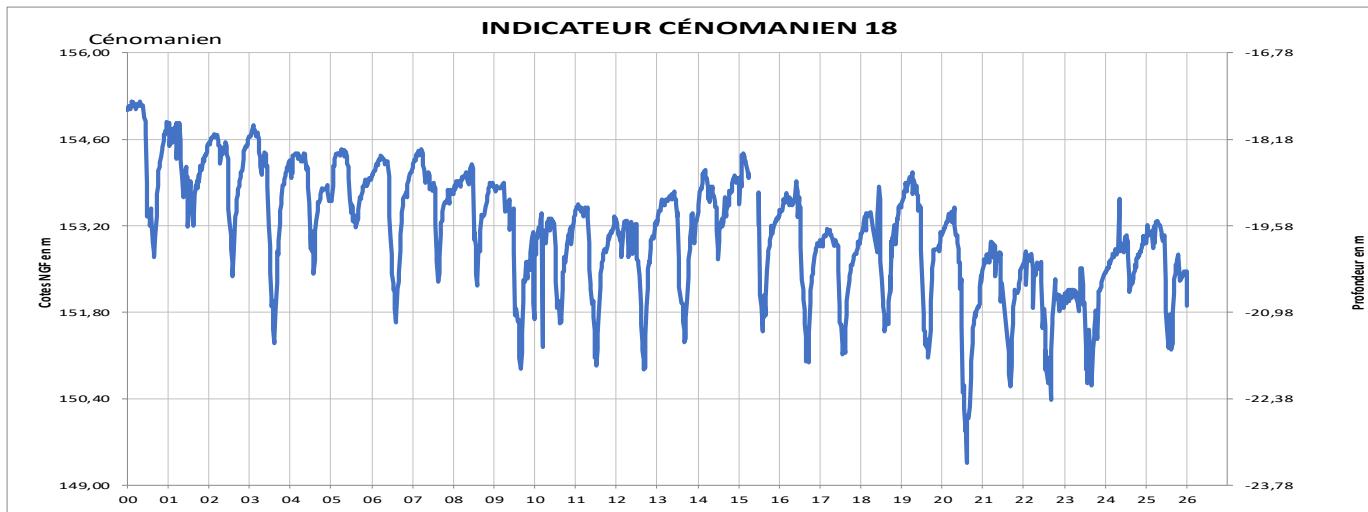
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanien	33	14	5	10	3	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanien en décembre est constatée pour la majorité des stations (58 %). 15 % affichent une stabilisation et 27 % des ouvrages enregistrent, sur le mois, une cote à la hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour près de 58 % des stations qui voient leur cote sous la quinquennale sèche tandis que seulement 12 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une large majorité de stations affichant des niveaux sous la normale.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.

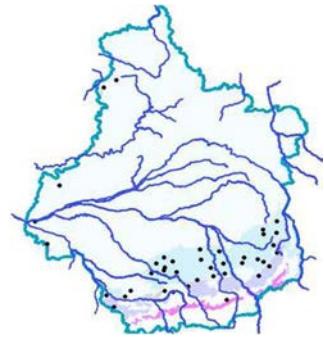


Le niveau de l'indicateur Cénomanien du Cher s'est élevé jusqu'au milieu de décembre avant de se stabiliser durant la deuxième partie du mois pour ensuite décroître dans les derniers jours de décembre ainsi que début janvier. Au 4 janvier, il se positionne sous le minimum de saison jamais atteint depuis 1995 soit un niveau très faible. Sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,5 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 1 m à celle de l'an passé à la même date. Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou à contrario peuvent se vidanger rapidement.

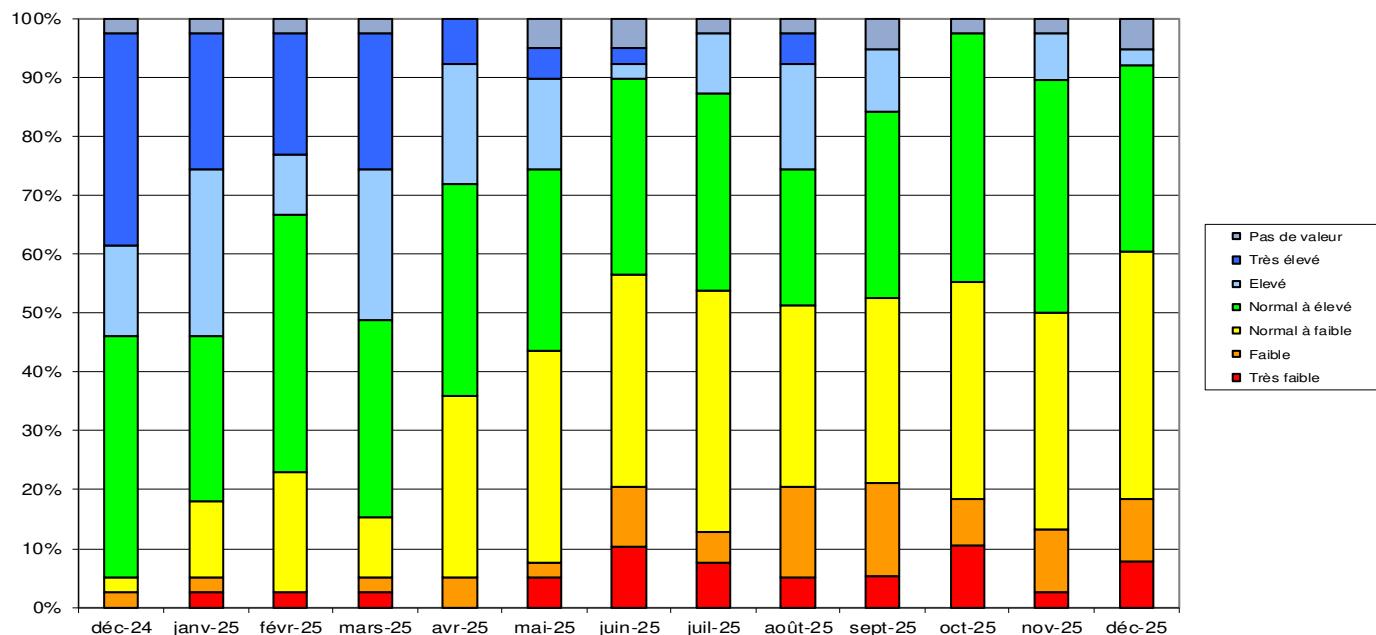


Au 4 janvier, 23% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 54 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau moyen à faible compris entre la moyenne et la quinquennale sèche constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur, elle en regroupe 55 %. Pour le Jurassique moyen, la classe la plus fréquente intéresse 46 % des ouvrages, ceux avec des niveaux normaux à élevés compris entre la moyenne et la quinquennale humide de saison.

Début janvier, la répartition par classe est la suivante :

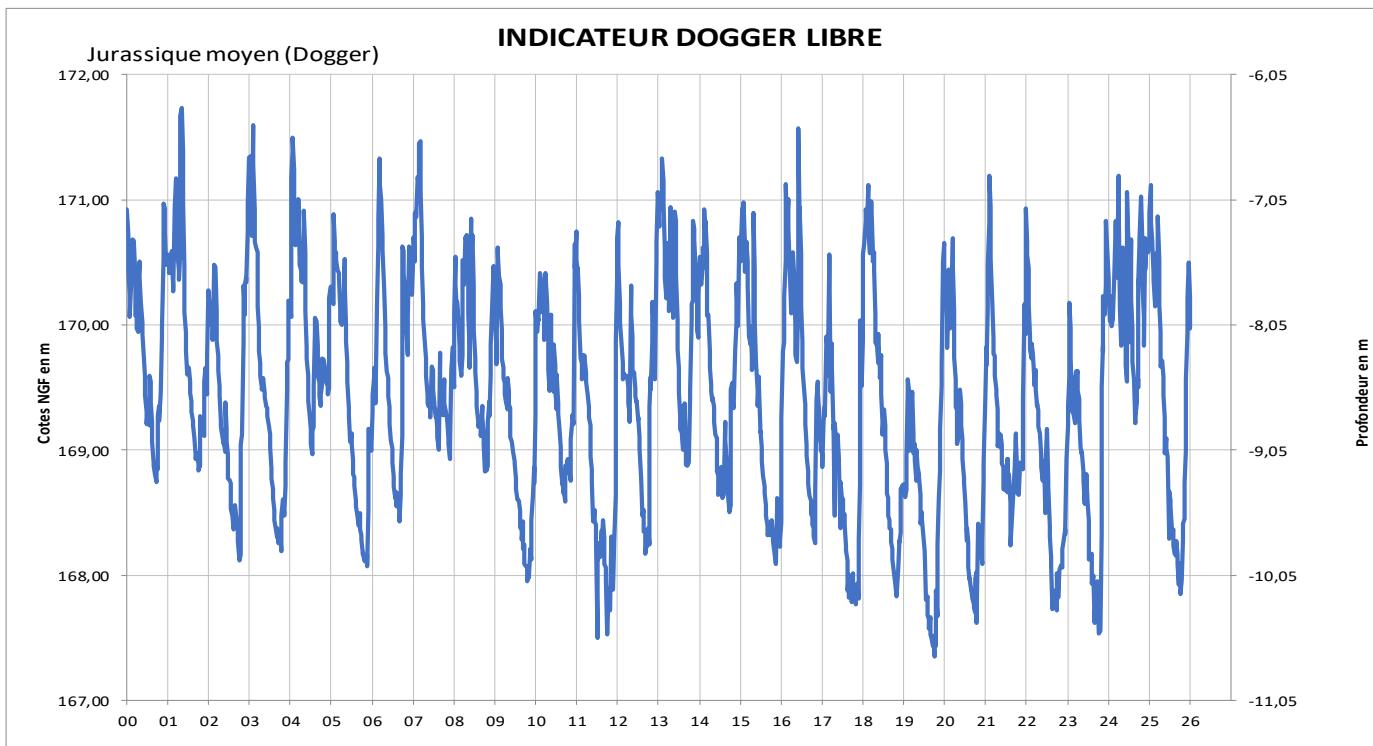
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	22	3	2	12	5	0	0
Jurassique moyen	13	0	2	4	6	1	0

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

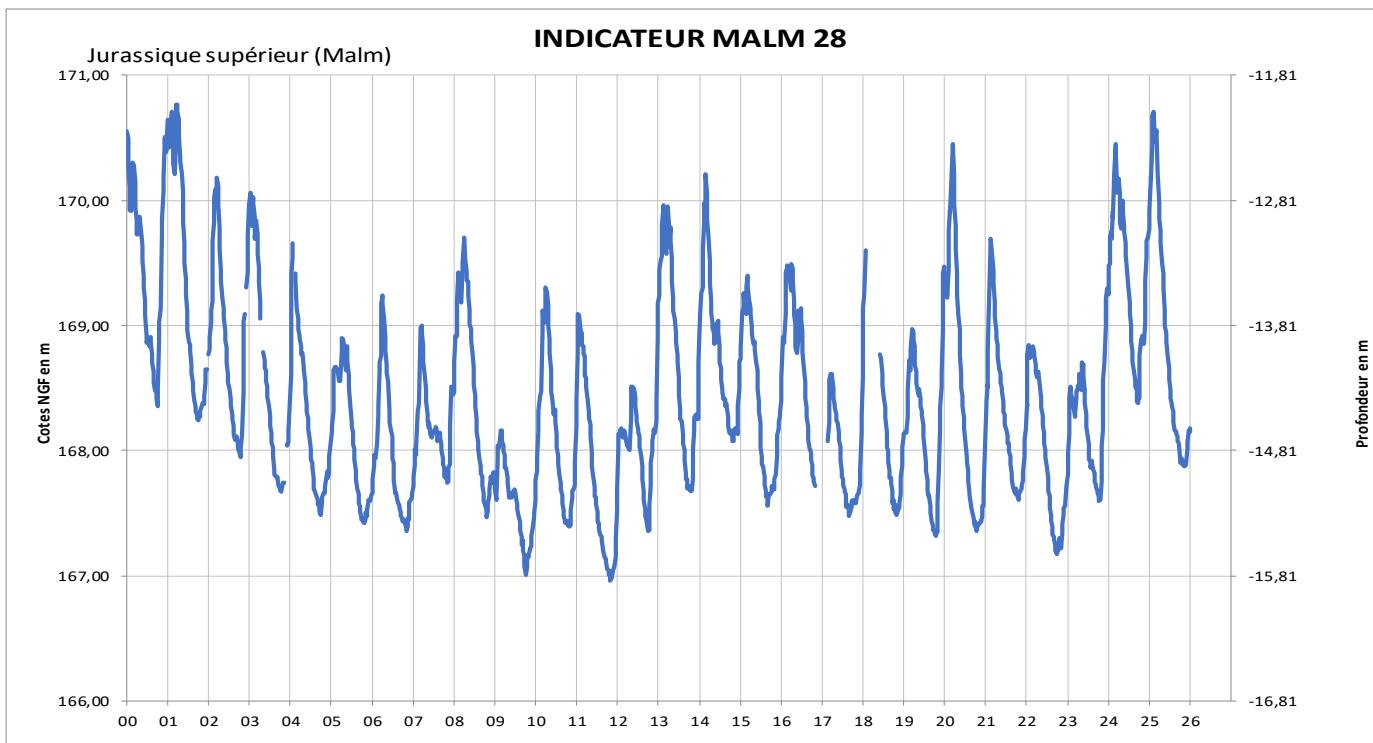


En décembre, près de 25 % des ouvrages du Jurassique enregistrent une baisse de leur niveau (18 % de ceux du Jurassique supérieur et 38 % de ceux du Jurassique moyen) tandis que les deux-tiers des stations sont orientés à la hausse (67 % pour le Jurassique supérieur et près de 54 % pour le Jurassique moyen). Les niveaux de 3 piézomètres (8 %) sont restés stables sur le mois. Ce sont, au 4 janvier, 33 % des stations qui maintiennent des niveaux de saison. La proportion des stations avec des niveaux bas, sous la quinquennale sèche, représente 19 % des stations. Une seule station, celle de Ruffec-le-Château qui relève du Jurassique moyen affiche des niveaux au-dessus de la quinquennale humide.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est bien loin d'être aussi favorable que celui de l'an passé à la même période qui était caractérisé par une très large majorité d'ouvrages affichant à minima un niveau élevé, au-dessus de la quinquennale humide.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) s'est élevé au cours des deux premières décades du mois avant de chuter lors de la dernière décade de décembre et dans les premiers jours de janvier. Il se positionne, au 4 janvier entre la moyenne et la quinquennale sèche du moment, ce qui signale un niveau moyen à faible. Le bilan mensuel indique que son niveau s'est élevé de 0,04 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,92 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur eurélien du Jurassique Supérieur (Malm) a progressé au cours du mois de décembre. Au 4 janvier, il se positionne entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison, ce qui correspond à un niveau moyen à faible. Sa cote enregistre un gain mensuel de 0,17 m. Son niveau actuel est inférieur de 1,74 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant :
[carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

- **R. U.** : réserve utile.
- **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.
- **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.
- **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.
- **Le VCN3 ou Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.
- **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.
- **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².
- **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).
- **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.
On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.
- Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.
- Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.
- **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.
- **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal, six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.
- **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.
- **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.
- **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.
- **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.